



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2026

Préambule

Le cadre juridique est présenté en page suivante.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- De synthétiser et commenter les données chiffrées de l'exercice écoulé (2025) et des exercices précédents,
- De discuter des orientations budgétaires de l'exercice 2026 et éventuellement des exercices futurs et en actant les grandes priorités,
- D'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité, en précisant les choix en matière de gestion de la dette.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Ce rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique et qui donne lieu à un vote.

Nous précisons que les indications de données chiffrées, dans cette présentation, ne sont qu'indicatives, et susceptibles d'être modifiées.

Texte à prendre en compte lors de la rédaction du présent rapport :

1. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Article L2312-1 du CGCT : *Avant le débat sur le budget, le conseil municipal se réunit pour un débat d'orientation budgétaire. Le maire présente, lors de ce débat, les orientations générales de la politique financière de la commune. Ces orientations concernent la situation des finances de la commune, les priorités d'action de la commune, et l'évolution prévisible des recettes et des dépenses. Un rapport présentant les éléments financiers nécessaires à ce débat, ainsi qu'une analyse de la situation financière de la commune, doit être soumis au conseil municipal.*

Article L2313-1 du CGCT : *Le rapport d'orientation budgétaire est présenté par le maire au conseil municipal avant le débat sur le budget. Ce rapport comporte une présentation générale de la situation financière de la commune, y compris une évaluation des marges de manœuvre financières, des prévisions de recettes et de dépenses, ainsi qu'une analyse des besoins d'investissement et de fonctionnement.*

Il doit également comporter une analyse de la politique d'endettement de la commune et de son évolution prévisible.

Article L1612-1 du CGCT : *Le budget doit être voté avant le 15 avril de chaque année. Le conseil municipal doit adopter le budget primitif dans un délai de deux mois suivant la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB). En cas de modification substantielle des prévisions économiques ou des recettes fiscales, le délai peut être prorogé, mais le budget doit impérativement être voté dans les délais prévus par la loi.*

2. Les lois :

La Loi n° 2010-1508 du 8 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales

La Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 relative à la transparence de la vie publique

La Loi de Finances (LOLF)

La Loi n° 2003-495 du 12 juin 2003 relative aux libertés et responsabilités locales

La Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a apporté des précisions et soumis les collectivités de plus de 10 000 habitants à de nouvelles obligations d'information dans le cadre du DOB dans un souci d'accroissement de la transparence financière.

3. Le Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA)

4. Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la présentation et au contenu du budget des collectivités territoriale

Les documents de présentation devront ainsi être mis en ligne sur le site internet de la Ville de Ruffec.

Le contexte national -projet de loi 2026-Impact pour notre collectivité

Préalablement, nous soulignons qu'en période d'incertitudes géopolitiques, le DOB — et plus largement une vision pluriannuelle — est plus que jamais nécessaire pour sécuriser nos orientations budgétaires, tout en poursuivant les investissements indispensables à l'avenir de notre collectivité.

Le budget national 2026 est préparé dans un contexte politique particulièrement incertain et sans marges financières. Son objectif prioritaire demeure la réduction du déficit public, tous secteurs confondus (État, sécurité sociale, collectivités territoriales). Il vise un retour sous la barre des 5 % du PIB en 2026, puis sous 3 % à l'horizon 2029. Toutefois, l'augmentation continue du coût de la dette et de ses intérêts rend cette trajectoire budgétaire fragile.

À l'issue du Conseil des ministres du 19 janvier 2026, et en concertation avec le Président de la République, le Premier ministre a décidé de recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour faire adopter le projet de loi de finances pour 2026 sans vote de l'Assemblée nationale, estimant que les débats parlementaires ne permettraient plus son adoption dans des conditions satisfaisantes.

Dans ce contexte, notre proposition de rapport d'orientations budgétaires (ROB) repose sur les données du budget 2025 actuellement en vigueur (dit « loi spéciale »), tout en intégrant les hypothèses de retenues de l'État sur nos dotations pour 2026. Par ailleurs, même après adoption, le texte doit encore être examiné par le Sénat, ce qui n'exclut pas un nouveau recours au 49-3. A ce jour le conseil constitutionnel n'a pas rendu son avis sur le sujet.

Pour 2026, l'État veut réduire ses dépenses (moins de ministères, moins d'aides mal ciblées, moins de postes) tout en augmentant certaines recettes (taxes sur les plus riches, rationalisation des niches). En attendant que le budget soit définitivement voté, des règles temporaires limitent encore plus les dépenses publiques.

Quelques chiffres

-Prévision de croissance pour 2025 : 0.9%

-Croissance estimée pour 2026 : 1.3%

-Prévision d'inflation pour 2025 : 0.9%. Après un pic élevé en 2022-2023, l'inflation ralentit progressivement, mais elle reste supérieure à son niveau d'avant crise. Cette baisse s'explique principalement par la stabilisation des prix de l'énergie et un ralentissement de la hausse des prix alimentaires.

Le chômage :

En France (métropolitaine) : Environ 7,5 % de chômage a été recensé. [Insee](#)

Nouvelle-Aquitaine : Environ 7,0 %, légèrement mieux que la moyenne nationale. [Insee](#)

Charente : environ 7,8 %, un des taux les plus élevés de la région. Cela représente une progression assez nette par rapport aux trimestres précédents, indiquant un marché du travail plus tendu dans le département.

-Prévision de déficit budgétaire global pour 2025 : 5.4 % soit 132Md€ environ ([chiffre JO du 9-12-2025](#)) et d'un ratio d'endettement sur le PIB de 116 %

-La dette sera donc de 3 440 Md€ fin 2025. Elle aura pris environ 1 000 Md€ depuis fin 2019 et 2 000 Md€ en 20 ans

Pour l'application du mécanisme **DILICO**, (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) qui devrait servir à freiner la dette publique, notre collectivité n'est pas concernée, car le revenu moyen par habitant n'est pas assez élevé pour qu'il s'applique sur notre commune.

Le contexte départemental et régional -Impact pour notre collectivité

Le budget 2026 signifie moins d'argent de l'État pour la Région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Charente. Cela peut entraîner moins de projets, plus de restrictions pour les collectivités locales et des impacts sur les services publics et l'économie locale, surtout dans les zones rurales.

Pour les subventions qui nous ont été allouées et non perçues, nous devons être prudent et surveiller leurs encaissements.
Pour celles en demande de nos projets à venir, nous devons dès à présent diminuer nos prétentions.

Les subventions suivantes ont déjà été supprimées au niveau du département

- Aides aux projets de sécurité (Caméra)*

- Aides aux chantiers d'insertion- (Suppression des aides aux équipements, dont véhicules de transport)*

- Baisse des aides aux emplois en insertion applicables à partir de 2026 (- 50 000€)*

- Réduction des aides aux associations, culturelles et sportives :*

Dans l'ajustement budgétaire opéré par la Chambre régionale des comptes, environ 1,2 M€ de subventions versées aux acteurs associatifs, culturels et sportifs ont été retranchés par rapport au projet initial du Département

Impacts des décisions sur nos ressources -population

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation est supprimée et la compensation au titre du compte 758 est estimée à 0€

Évolution des bases fiscales :

Les bases fiscales devraient progresser en 2026 d'environ +0.8 %, contre +1,7 % en 2025 et +3 % en 2024, traduisant un ralentissement de la dynamique des ressources fiscales et une évolution plus modérée des recettes à pression fiscale constante.

Selon les informations du DGFIP, et au titre de la compensation des exonérations de taxes foncière, la collectivité devrait être amputée de 180 000€ environ, soit 25% de cette compensation.

FCTVA – évolution des règles de remboursement :

La loi de finances récente modifie le régime du FCTVA avec une baisse du taux forfaitaire d'environ 10 %, passant d'environ 16,4 % à 14,85 % des dépenses éligibles. Cette évolution entraîne une diminution mécanique des recettes de FCTVA pour les collectivités à niveau d'investissement constant. Le dispositif reste recentré sur les dépenses d'investissement éligibles, sans modification majeure des modalités de versement automatisées.

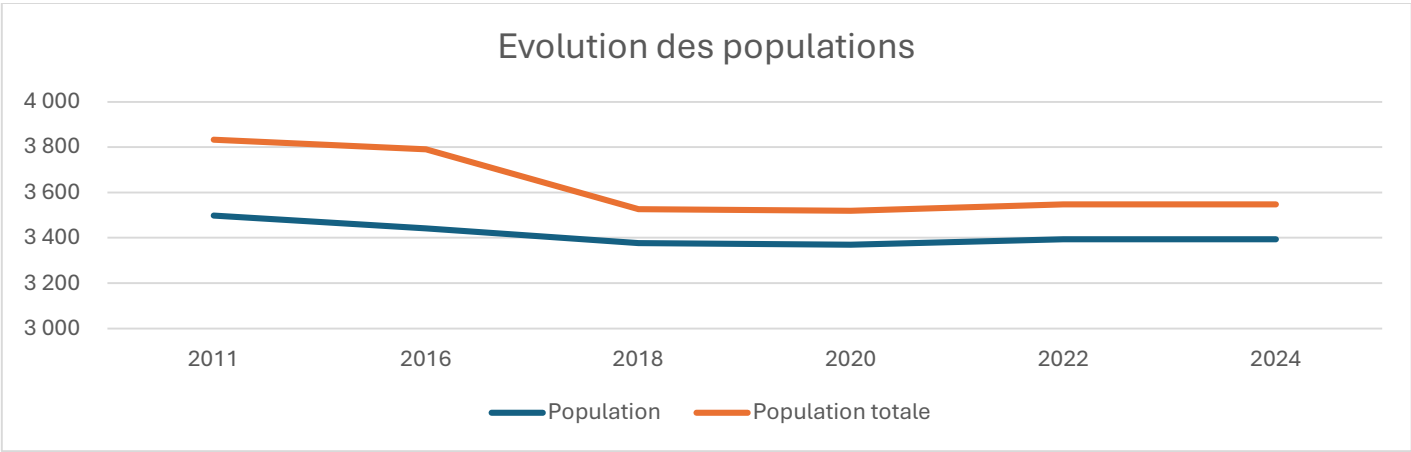
- ❖ La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est maintenue,
- ❖ La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) sera en diminution (Dotations en fonction des projets d'investissement des collectivités),

En baisse continue depuis 2006, et suivant le dernier recensement de 2024, nous estimons humblement que la population en 2025 s'est stabilisée au niveau de fin 2024 à 3547 habitants.

La population de la Communauté de commune **Val de Charente** est répartie sur 32 communes et comprend 14 145 habitants suivant le dernier recensement, dont 25 % pour la commune de Ruffec.

Nous estimons que la population de Ruffec double durant le jour des jours ouvrés, ce qui concrétise le dynamisme de la ville

Année	2011	2016	2018	2020	2022	2024
Population	3 499	3 442	3 377	3 370	3 394	3 394
Population totale	3 833	3 790	3 526	3 520	3 547	3 547



Les nombreux projets étudiés par la collectivité dont certains en partenariat avec la Communauté de communes Val de Charente (Lotissement de la Garenne, Zone d’activité des grands axes, le nouveau poste source, le parc éolien etc.) sont autant de ressources futures, ressources qui n’impacteront malheureusement pas les recettes de fonctionnement dès 2026, mais plutôt celles à venir, et sont gages , non pas de ressources supplémentaires, mais de ressources venant compenser celles que les dotations ne nous produiront pas.

Taux d'intérêts et dette publique

L'inflation ayant diminué, la BEC (Banque Centrale Européenne) a commencé à baisser ses taux à partir de juin 2024. Toutefois, cette baisse ne concerne pas les taux longs. Les taux de financement redescendent un peu, à environ 2 %. Contrairement à 3% l'année précédente.

L'impact des taux d'intérêt sur la dette publique en 5 étapes

1. Coût du financement de l'État

La France emprunte chaque année sur les marchés financiers pour financer son déficit public via des obligations d'État.

Le taux d'intérêt payé sur ces emprunts dépend largement des taux directeurs de la BCE et des taux du marché obligataire à long terme.

Si les taux d'intérêt sont élevés, le coût annuel du service de la dette augmente, ce qui réduit la marge de manœuvre pour d'autres dépenses publiques.

La France empruntera en 2026, 235 Milliards d'euros pour financer une partie de son budget, ce qui en fera le premier emprunteur d'Europe.

2. Évolution récente

Depuis 2022-2023, les taux d'intérêt ont fortement augmenté pour lutter contre l'inflation.

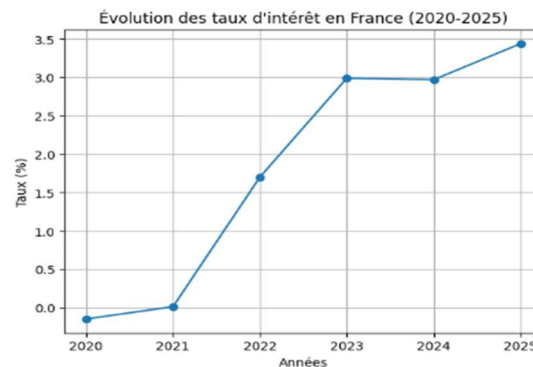
En 2026, avec un taux directeur de la BCE autour de 2 %, le coût de la dette reste plus élevé qu'avant la crise de 2021, mais inférieur aux pics récents.

Les obligations à long terme françaises (10 ans) restent un peu plus coûteuses, ce qui continue de peser sur le budget national.

3. Conséquences pour le budget des collectivités

Moins d'argent disponible pour les investissements publics locaux (routes, écoles, rénovation énergétique).

Besoin d'une gestion prudente : priorisation des dépenses, limitation de l'emprunt, et suivi du coût réel de la dette.



4. Coût de la dette

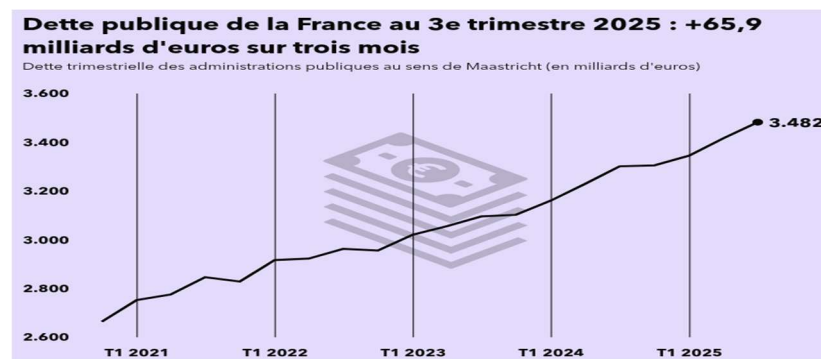
Le service de la dette (intérêts payés chaque année) représente plus de 50 milliards d'euros en 2025.

Les taux d'intérêt plus élevés depuis 2022 ont renforcé la charge d'intérêt, limitant les marges de manœuvre pour d'autres dépenses publiques. ([Trésor Public](#))

5. Facteurs de risque

Une croissance économique faible ou une inflation plus forte que prévu pourrait augmenter le ratio dette/PIB.

La dette reste sensible aux variations des taux d'intérêt sur les marchés financiers.



SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE RUFFEC



RUFFEC
CH¹² 10632

Pour mémoire les équilibres budgétaires des exercices antérieurs s'établissent ainsi :

	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025
Fonctionnement	4 679 123 €	5 088 531 €	5 193 367 €	5 298 944 €	5 582 244 €	5 944 555 €
Investissement	2 598 806 €	2 905 229 €	2 957 986 €	2 856 192 €	3 415 674 €	3 848 899 €
Total	7 277 929 €	7 993 760 €	8 151 353 €	8 155 136 €	8 997 918 €	9 793 454 €

2025 (Sous réserve)

CFU 2025 :

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat 2025	Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat	Résultat N-1	Résultat cumulé
Fonctionnement	4 278 939,49	5 043 232,86	764 293,37	1 171 694,59	1 935 987,96
Investissement	2 154 046,05	1 968 566,67	-185 479,38	-114 388,99	-299 868,37
Total					1 636 119,59

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
(A) Restes à réaliser	566 290,00	776 052,00	209 762,00
(B) Résultat d'investissement			-299 868,37
(B) - (A)			-90 106,37

AFFECTATION / REPORTS

Affectation /reports	Report dépenses (001)	Report recettes (002)	Affectation recettes 1068
Fonctionnement		1 636 119,59	
Investissement	299 868,37		299 868,37

Fonctionnement – Synthèse 2020-2025

La section de fonctionnement présente une situation financière solide sur la période 2020-2025. Les recettes progressent globalement de **4,43 M€ à 5,04 M€**, tandis que les dépenses restent maîtrisées malgré une hausse structurelle, passant de **3,61 M€ à 4,28 M€**.

En 6 ans les recettes ont augmenté de 610 000 €.

En 6 ans les dépenses ont augmenté de 670 000 €.

Soit pour les 2 lignes une hausse de 2% l'an.

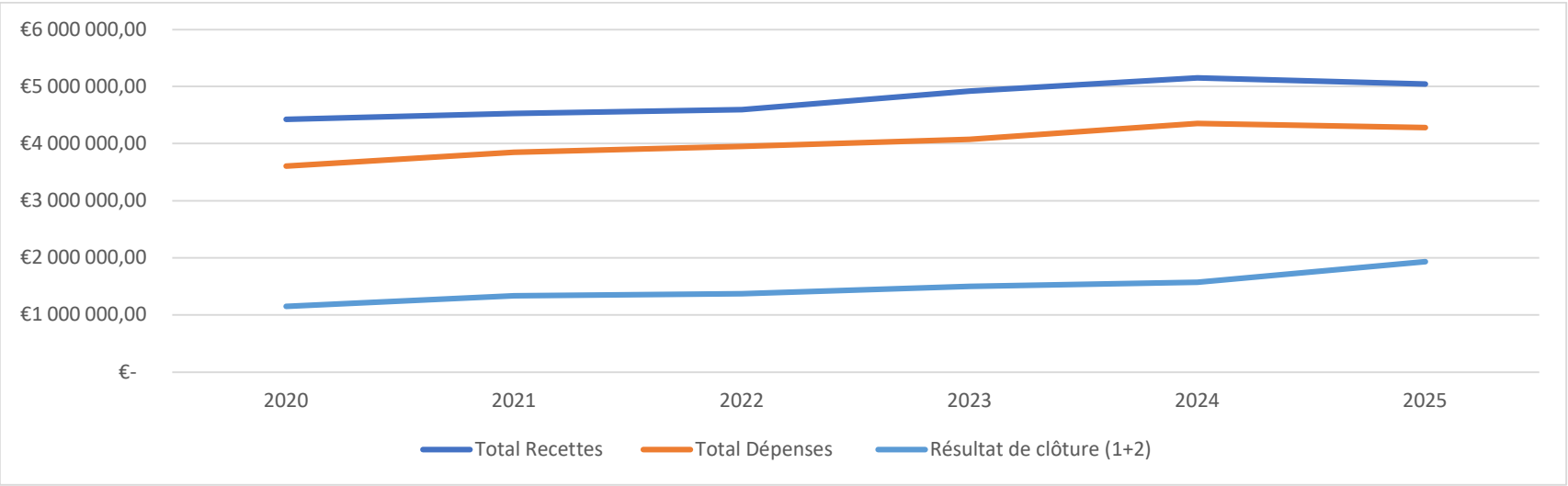
Notre résultat est resté stable à + ou – 2% selon les années.

Chaque exercice dégage un résultat excédentaire, permettant de renforcer progressivement l'épargne, avec un **résultat de clôture atteignant 1,94 M€ en 2025**. Cette capacité d'autofinancement soutient l'investissement tout en maintenant un niveau d'excédent reporté élevé (**1,64 M€ en 2025**), garantissant à la collectivité de bonnes marges de manœuvre financières pour les exercices à venir.

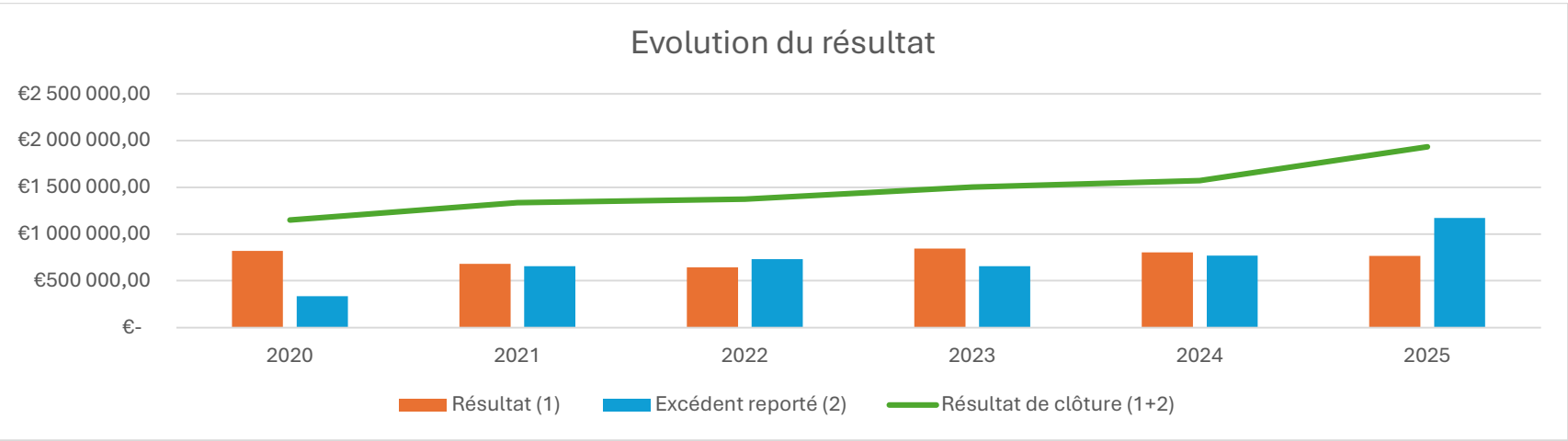
FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total Recettes	4 425 434,34 €	4 527 764,96 €	4 594 542,06 €	4 920 766,00 €	5 156 072,32 €	5 043 232,86 €
Total Dépenses	3 606 463,12 €	3 847 387,80 €	3 952 785,00 €	4 075 638,15 €	4 353 184,70 €	4 278 939,49 €
Résultat (1)	818 971,22 €	680 377,16 €	641 757,06 €	845 127,85 €	802 887,62 €	764 293,37 €
Excédent reporté (2)	332 830,00 €	655 186,67 €	730 890,96 €	655 998,02 €	769 896,96 €	1 171 694,59 €
Résultat de clôture (1+2)	1 151 801,22 €	1 335 563,83 €	1 372 648,02 €	1 501 125,87 €	1 572 784,58 €	1 935 987,96 €
Affectation du résultat en investissement en n+1	496 614,72 €	604 672,87 €	716 650,00 €	734 317,00 €	401 089,99 €	299 868,37 €
Solde excédent à reporter en n+1 (fonctionnement)	655 186,50 €	730 890,96 €	655 998,02 €	769 896,96 €	1 171 694,59 €	1 636 119,59 €

Vous trouverez ci-après deux graphiques permettant d'illustrer ces chiffres.

1-Courbes exprimant les totaux des recettes et des dépenses sur 5 ans et le résultat de clôture.



2-Données sur les résultats et les excédents reportés ainsi qu’une courbe sur l’évolution du résultat.

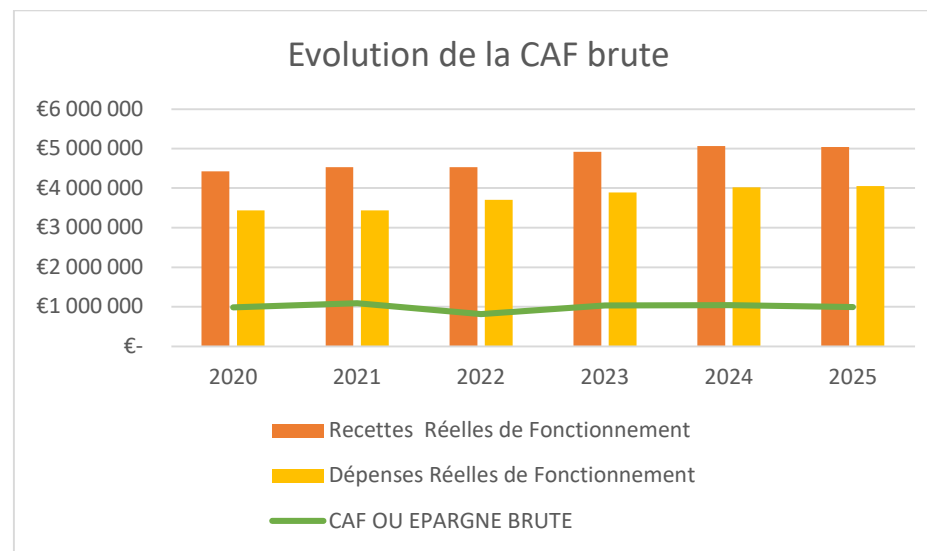


Données financières de la collectivité : la capacité d'autofinancement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes Réelles de Fonctionnement	4 425 434 €	4 527 765 €	4 528 089 €	4 920 766 €	5 063 662 €	5 043 233 €
Dépenses Réelles de Fonctionnement	3 439 126 €	3 437 286 €	3 706 262 €	3 891 871 €	4 019 433 €	4 054 484 €
CAF OU EPARGNE BRUTE	986 308 €	1 090 479 €	821 827 €	1 028 895 €	1 044 229 €	988 749 €
Remboursement du capital de la dette	340 674 €	312 868 €	306 459 €	318 163 €	318 335 €	314 531 €
CAF OU EPARGNE NETTE	645 634 €	777 611 €	515 368 €	710 732 €	725 894 €	674 218 €

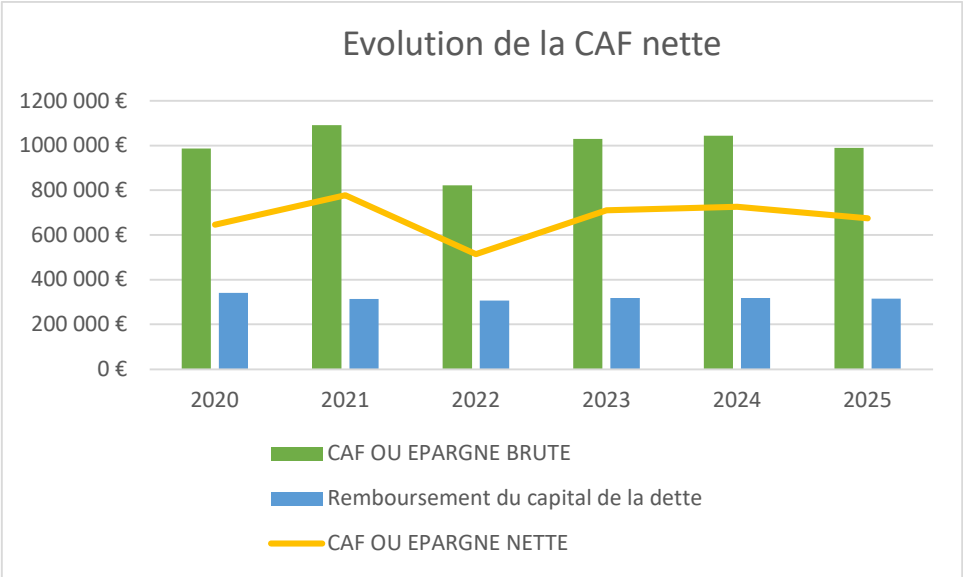
La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (Remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par la différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure exercice après exercice la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement une fois ses dettes remboursées.

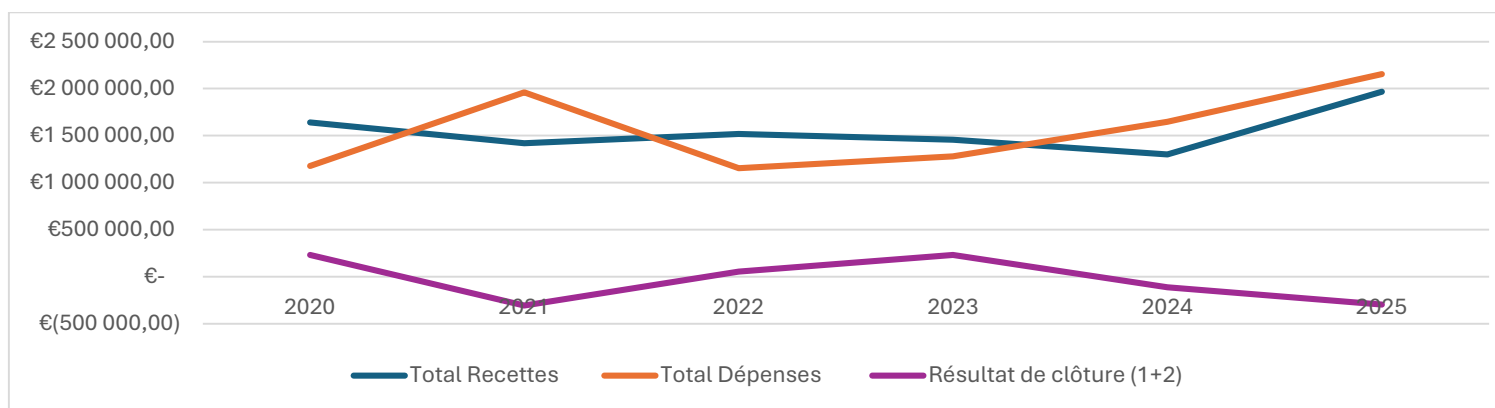


Investissement – Analyse 2020-2025

Sur la période 2020-2025, la collectivité mène une politique d'investissement dynamique et structurante, avec un niveau de dépenses soutenu atteignant **2,15 M€ en 2025**, traduisant la concrétisation de projets importants pour le territoire. Les recettes d'investissement, bien que variables selon le calendrier des financements, permettent d'accompagner efficacement ces opérations. Notre besoin de financement reste malgré tout très faible.

Grâce à l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement, les besoins de financement restent maîtrisés et soutenables. Cette trajectoire confirme la capacité de la collectivité à investir durablement tout en préservant ses équilibres budgétaires

INVESTISSEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total Recettes	1 638 191,59 €	1 419 102,09 €	1 517 474,96 €	1 454 133,99 €	1 301 962,26 €	1 968 566,67 €
Total Dépenses	1 176 944,14 €	1 958 647,24 €	1 155 562,29 €	1 279 432,74 €	1 644 829,30 €	2 154 046,05 €
Résultat (1)	461 247,45 €	- 539 545,15 €	361 912,67 €	174 701,25 €	- 342 867,04 €	- 185 479,38 €
Résultat reporté n-1 (2)	- 229 838,17 €	231 409,28 €	- 308 135,87 €	53 776,80 €	228 478,05 €	- 114 388,99 €
Résultat de clôture (1+2)	231 409,28 €	- 308 135,87 €	53 776,80 €	228 478,05 €	- 114 388,99 €	- 299 868,37 €
Solde RAR	- 728 024,00 €	- 296 537,00 €	- 716 650,00 €	- 234 317,00 €	- 286 701,00 €	209 762,00 €
Besoin de financement	496 614,72 €	604 672,87 €	662 873,20 €	5 838,95 €	401 089,99 €	90 106,37 €



Recettes de fonctionnement

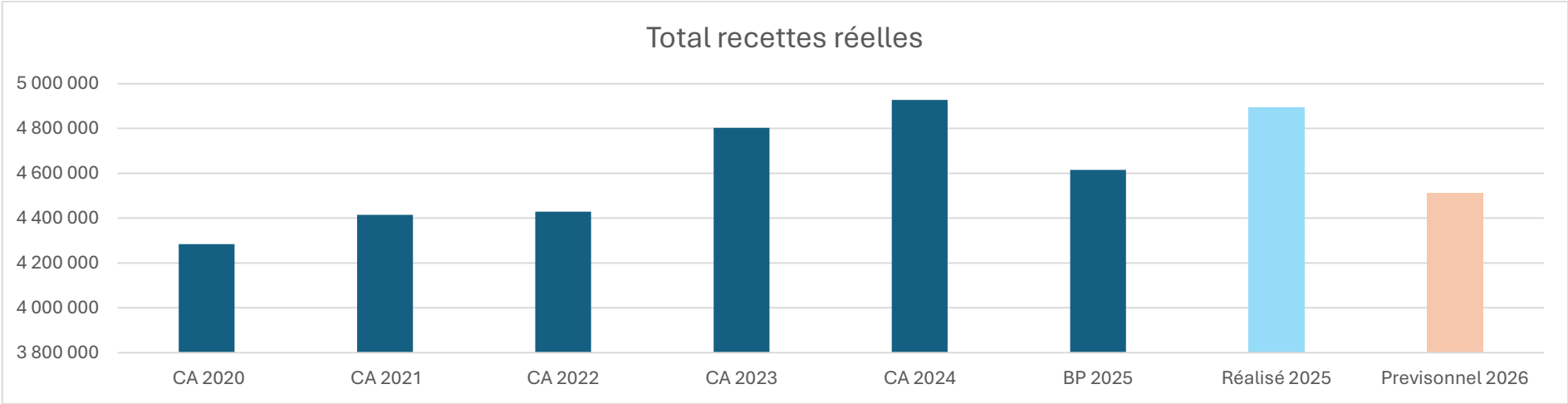
Compte	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Prévision 2026
CHAP 002 - Résultat de fonctionnement reporté	332 830,17	655 186,67	730 890,96	655 998,02	769 896,96	1 171 694,59	1 636 119,59
002 - Résultat de fonctionnement reporté	332 830,17	655 186,67	730 890,96	655 998,02	769 896,96	1 171 694,59	1 636 119,59
CHAP 013 - Atténuations de charges	141 852,56	113 627,23	110 436,47	117 484,61	136 113,25	149 342,86	19 000,41
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	141 852,56	112 798,47	103 166,47	114 688,61	133 729,25	148 252,86	19 000,41
6459 - Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	0,00	828,76	7 270,00	2 796,00	2 384,00	1 090,00	
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	55 943,43	0,00	92 410,56	0,00	0
7761 - Différences sur réal. (négatives) reprises au compte de résultat	0,00	0,00	55 943,43	0,00	92 410,56	0,00	
CHAP 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	66 692,51	76 930,16	76 151,72	71 847,32	80 217,87	78 995,96	98 100,00
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	2 436,70	2 689,80	3 366,50	1 657,80	3 223,80	2 435,10	3 000,00
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	886,38	886,38	434,50	0,00	11 977,80	8 822,96	9 000,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	28 991,00	28 985,00	28 000,00	33 500,60	32 533,04	31 475,42	32 500,00
7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,35	0,63	0,00	
7078 - Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435,90	
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	819,60	892,88	840,00	869,76	918,72	966,72	1 000,00
70421- Mise a disposition personnel au BA							21 600,00
70848 - Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	17 997,71	17 355,65	18 175,79	18 913,88	20 352,27	20 026,27	20 000,00
70875 - Remboursement de frais par les communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 310,00	
70876 - Remboursement de frais par le GFP de rattachement	14 854,13	18 264,49	19 679,54	15 404,93	11 211,61	10 788,11	11 000,00
70878 - Remboursement de frais par des tiers	706,99	7 855,96	5 655,39	1 500,00	0,00	1 735,48	
CHAP 73 - Impôts et taxes	422 821,00	424 062,00	425 939,00	424 294,00	503 548,42	481 264,21	465 126,00
73211 - Attribution de compensation	401 126,00	401 126,00	401 126,00	401 126,00	401 126,00	401 126,00	401 126,00
732221 - Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	21 695,00	22 936,00	24 813,00	23 168,00	20 937,00	20 443,00	24 000,00
73223 - Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	81 293,55	59 695,21	40 000,00
7351 - Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princi.	0,00	0,00	0,00	0,00	191,87	0,00	
CHAP 731 - Fiscalité locale	2 275 750,28	1 882 679,39	1 967 522,12	2 285 487,54	2 258 230,38	2 290 292,72	2 297 000,00
73111 - Impôts directs locaux	2 136 534,00	1 752 344,00	1 840 608,00	2 005 349,00	2 122 183,00	2 145 353,00	2 182 000,00
73118 - Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	8 666,00	23 424,00	
73123 - Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	0,00	0,00	0,00	112 562,34	0,00	0,00	
73141 - Accise sur l'électricité	92 675,84	100 562,27	99 681,30	140 196,26	110 981,62	105 644,00	100 000,00
73154 - Droits de place	13 979,99	25 653,12	23 965,82	25 546,94	16 399,76	15 871,72	15 000,00
73174 - Taxe locale sur la publicité extérieure	27 012,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7318 - Autres fiscalités locales	5 548,00	4 120,00	3 267,00	1 833,00	0,00	0,00	

CHAP 74 - Dotations et participations	1 447 219,87	1 714 601,61	1 843 672,16	1 875 588,72	1 925 178,78	1 883 992,95	1 587 723,00
74111 - Dotation forfaitaire des communes	387 237,00	376 448,00	368 275,00	368 103,00	365 461,00	358 585,00	340 000,00
741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	263 251,00	267 926,00	283 766,00	308 784,00	315 842,00	337 397,00	300 000,00
741127 - Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	34 863,00	32 593,00	29 333,00	15 080,00	7 540,00	0,00	
742 - Dotations aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	163,00	163,00	
744 - FCTVA	1 913,85	1 094,42	1 715,78	3 523,38	1 776,60	6 187,29	3 123,00
74611 - DGD des communes et EPCI	196,40	2 162,30	402,56	2 136,03	0,00	0,00	
74718 - Participations Etat - Autres	511 880,62	344 615,54	448 559,37	474 877,19	431 311,63	404 640,78	373 000,00
7472 - Participations régions	0,00	990,82	0,00	0,00	5 040,35	2 046,11	2 000,00
7473 - Participations départements	35 791,00	58 891,00	54 091,00	31 900,00	30 522,00	14 558,00	26 600,00
747888 - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748312 - D.C.R.T.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	4 781,00	471 172,00	543 764,00	636 029,00	729 831,00	738 927,00	543 000,00
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TH	125 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74836 - Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	12 270,17	12 164,83	12 379,59	12 156,12	10 534,20	4 859,77	
748388 - Autres attributions de péréquation et de compensation	61 422,83	62 939,70	90 278,36	0,00	0,00	0,00	
7484 - Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	6 738,00	0,00	
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	11 080,00	23 000,00	20 419,00	16 629,00	
74888 - Autres attributions et participations	0,00	75 024,00	27,50	0,00	0,00	0,00	
CHAP 75 - Autres produits de gestion courante	70 969,69	70 170,75	103 505,46	132 306,53	107 136,87	94 415,08	86 400,00
752 - Revenus des immeubles	57 286,61	59 430,54	66 276,73	82 704,21	75 651,64	69 688,58	74 400,00
756 - Libéralités reçues	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
75814 - Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7584 - Recouvrement sur créances admises en non valeur	4 756,47	88,46	100,65	690,71	112,32	72,39	
75882 - Reprise réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888 - Autres produits divers de gestion courante	8 926,61	10 651,75	36 128,08	48 911,61	31 372,91	24 654,11	12 000,00
CHAP 76 - Produits financiers	27,45	27,45	32,94	43,92	76,86	74,12	
7688 - Autres produits financiers	27,45	27,45	32,94	43,92	76,86	74,12	
CHAP 77 - Produits spécifiques	100,98	245 666,37	11 338,76	13 713,36	52 107,33	74 933,96	
773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	100,98	6 263,37	828,76	13 713,36	7 107,33	67 533,96	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00	239 403,00	10 510,00	0,00	45 000,00	7 400,00	
CHAP 78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 052,00	281,00	
7817 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	1 052,00	281,00	
Totaux	4 758 264,51	5 182 951,63	5 325 433,02	5 576 764,02	5 925 969,28	6 225 287,45	6 189 469,00

Évolution et structure des recettes réelles de fonctionnement :

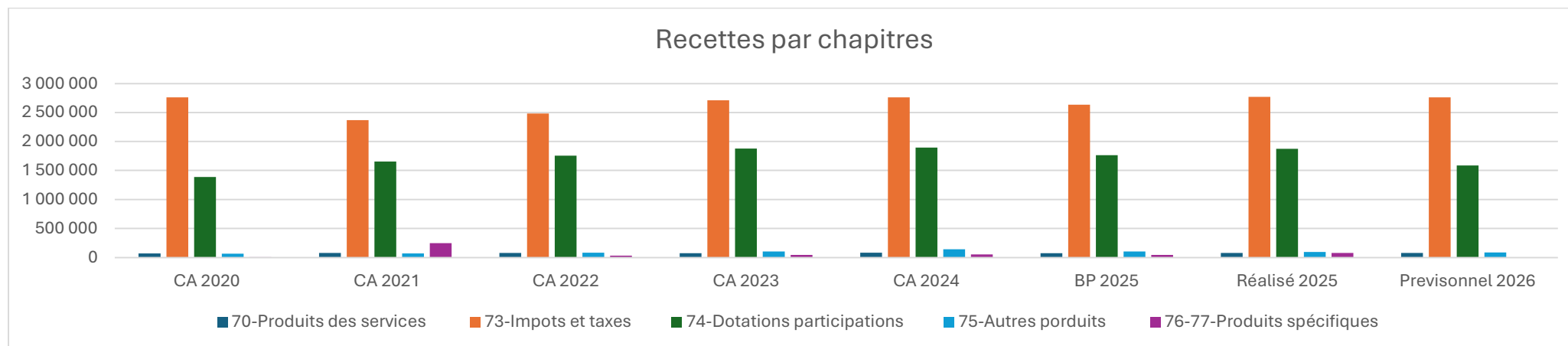
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026
013- Atténuation de charges	141 853	113 627	110 436	117 485	136 113	19 000	149 343	19 000
70-Produits des services	66 693	76 930	76 152	71 847	80 388	71 412	78 995	98 100
73-Impôts et taxes	2 759 994	2 369 681	2 483 739	2 709 781	2 761 587	2 633 063	2 771 556	2 762 126
74-Dotations participations	1 385 797	1 651 662	1 753 394	1 875 589	1 894 494	1 763 649	1 873 633	1 587 723
75-Autres produits	64 931	67 697	82 474	103 064	138 510	103 200	94 415	86 400
76-77-Produits spécifiques	6 167	248 168	32 403	43 000	52 184	44 000	75 008	0
Total recettes réelles	4 425 435	4 527 765	4 538 598	4 920 765	5 063 276	4 634 324	5 042 950	4 553 349

Entre 2020 et 2024, les recettes de fonctionnement ont connu une progression régulière, passant de 4,28 M€ à 4,89 M€, traduisant une consolidation progressive des ressources de la collectivité. L'exercice 2025 confirme un niveau élevé et relativement stable des recettes.



Pour 2026, une baisse est toutefois anticipée, avec des recettes prévisionnelles estimées à 4,55 M€. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des dotations, tandis que les recettes fiscales, qui représentent plus de 60 % du total, demeurent stables et constituent un socle financier sécurisé. **La commune ne prévoit pas d'augmentation des taux pour 2026.**

Dans ce contexte, la collectivité devra poursuivre une gestion prudente afin de préserver la qualité du service public et maintenir une capacité d'autofinancement suffisante pour accompagner ses projets d'investissement.



Recettes liées à l'activité propre et directe de la collectivité :

Chapitre 70 : Occupation du domaine public, remboursement agent mis à disposition, concessions de cimetière, mutualisations com-com...

Produits liés aux aides et ressources diverses de gestion courante :

Chapitre 73 : Abonnements marché, droits de places, produit de la fiscalité locale (THRS, TF)

Chapitre 74 : TFPB, aides aux postes chantier insertion, dotation de l'Etat (Dotation forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale), allocation compensatrice de l'Etat des exonérations de fiscalité.

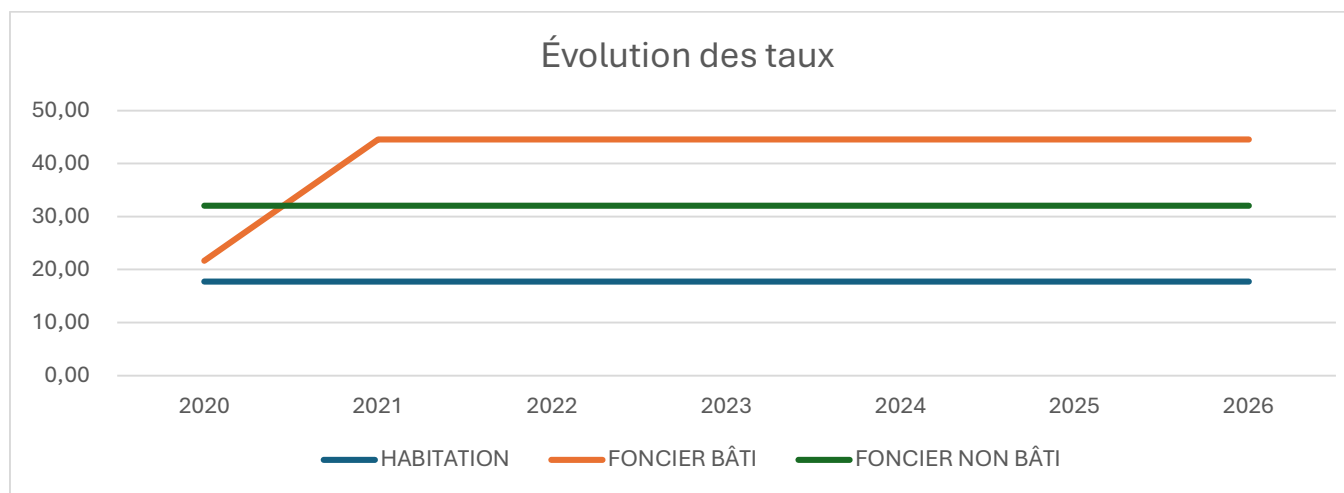
Chapitre 75-78 : Loyers du parc locatif privée de la ville, remboursements Ordures Ménagères par les locataires, location de salle Louis Petit.

Recettes de fonctionnement : Impôts Locaux

Évolution des taux d'imposition :

Les taux communaux de fiscalité directe locale sont restés strictement stables sur l'ensemble de la période 2020-2026. Le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires demeure fixé à 17,77 %, tandis que le taux du foncier bâti s'établit à 44,57 % depuis 2021, année de la réforme de la fiscalité supprimant la TH sur la résidence principale, (contre 21,68 % en 2020), et celui du foncier non bâti à 32,05 % sans variation.

Cette stabilité traduit la volonté de la collectivité de préserver le pouvoir d'achat des contribuables.

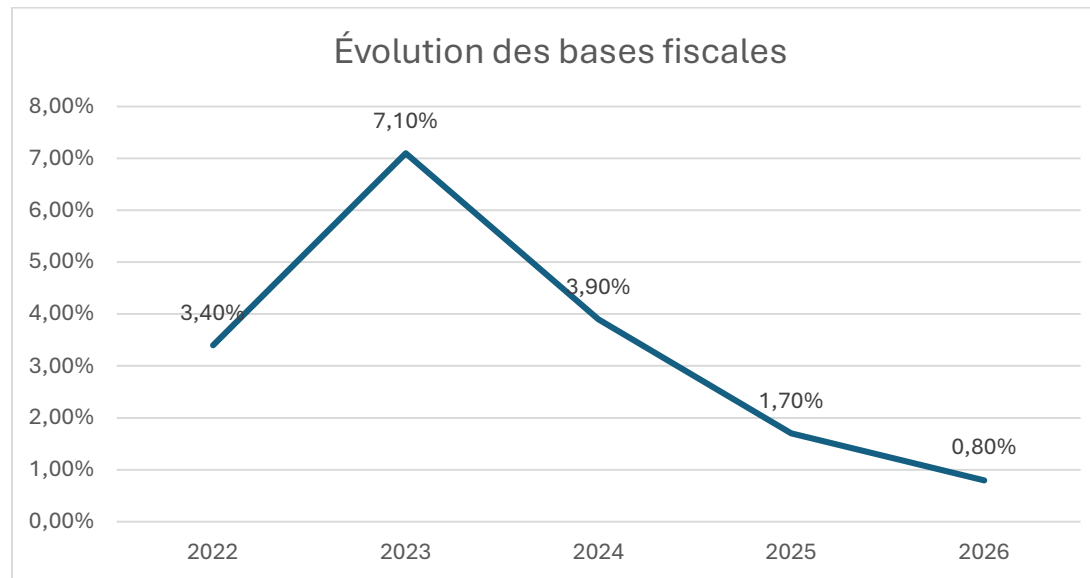


Évolution des bases fiscales :

Les bases fiscales ont connu une progression soutenue sur la période récente, conséquence de la revalorisation nationale. En 2022, elles ont augmenté de 3,40 %, avant une forte accélération en 2023 (+7,10 %), liée notamment au contexte inflationniste.

Cette dynamique s'est ensuite modérée en 2024 (+3,90 %), puis plus nettement en 2025 (+1,70 %), traduisant un retour progressif vers une évolution plus contenue des bases.

La loi de finance 2026 prévoit une augmentation des bases de 0.8 %.



Recette de fonctionnement : Détails des chapitres Impôts et taxes (73) – Dotations (74)

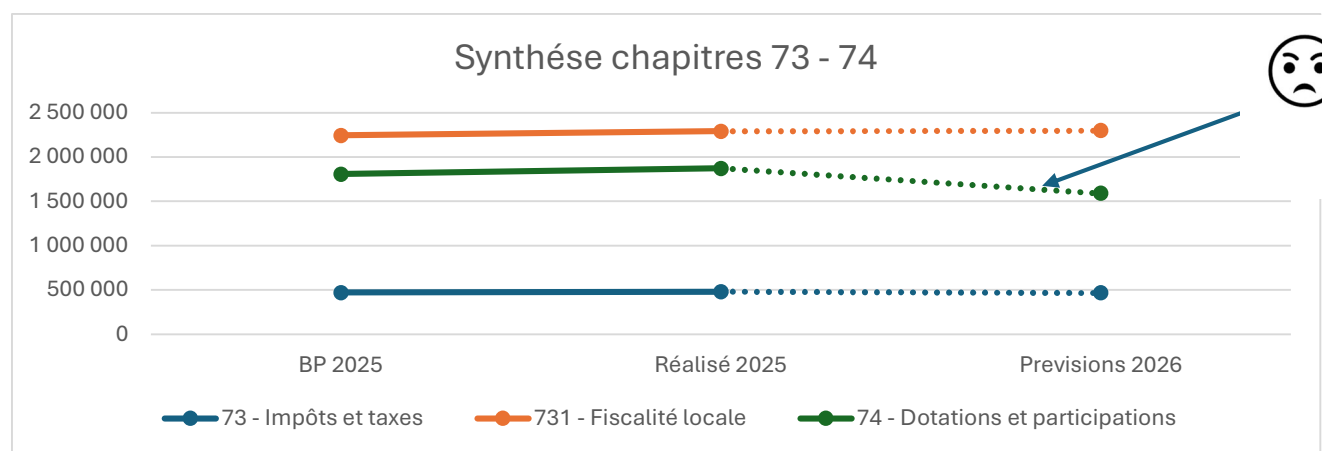
Les recettes de fonctionnement issues des impôts, taxes et dotations présentent une évolution contrastée entre 2025 et 2026.

Le chapitre 73 « Impôts et taxes » s'établit à 481 264 € en réalisé 2025, légèrement au-dessus du budget primitif, avant de reculer à 465 126 € en prévision 2026, traduisant une certaine prudence dans l'estimation des recettes fiscales indirectes.

La fiscalité locale (chapitre 731) demeure la principale ressource de la collectivité et poursuit une dynamique favorable, passant de 2 244 553 € au BP 2025 à 2 297 000 € en prévision 2026. Cette progression modérée s'explique principalement par l'évolution des bases fiscales et garantit un niveau de recettes stable pour le financement des politiques publiques locales.

En revanche, les dotations et participations (chapitre 74), après une exécution 2025 supérieure aux prévisions avec 1 873 633 €, sont estimées en baisse en 2026 à 1 587 723 €, reflétant un contexte financier national contraint et une incertitude accrue sur les concours financiers de l'État.

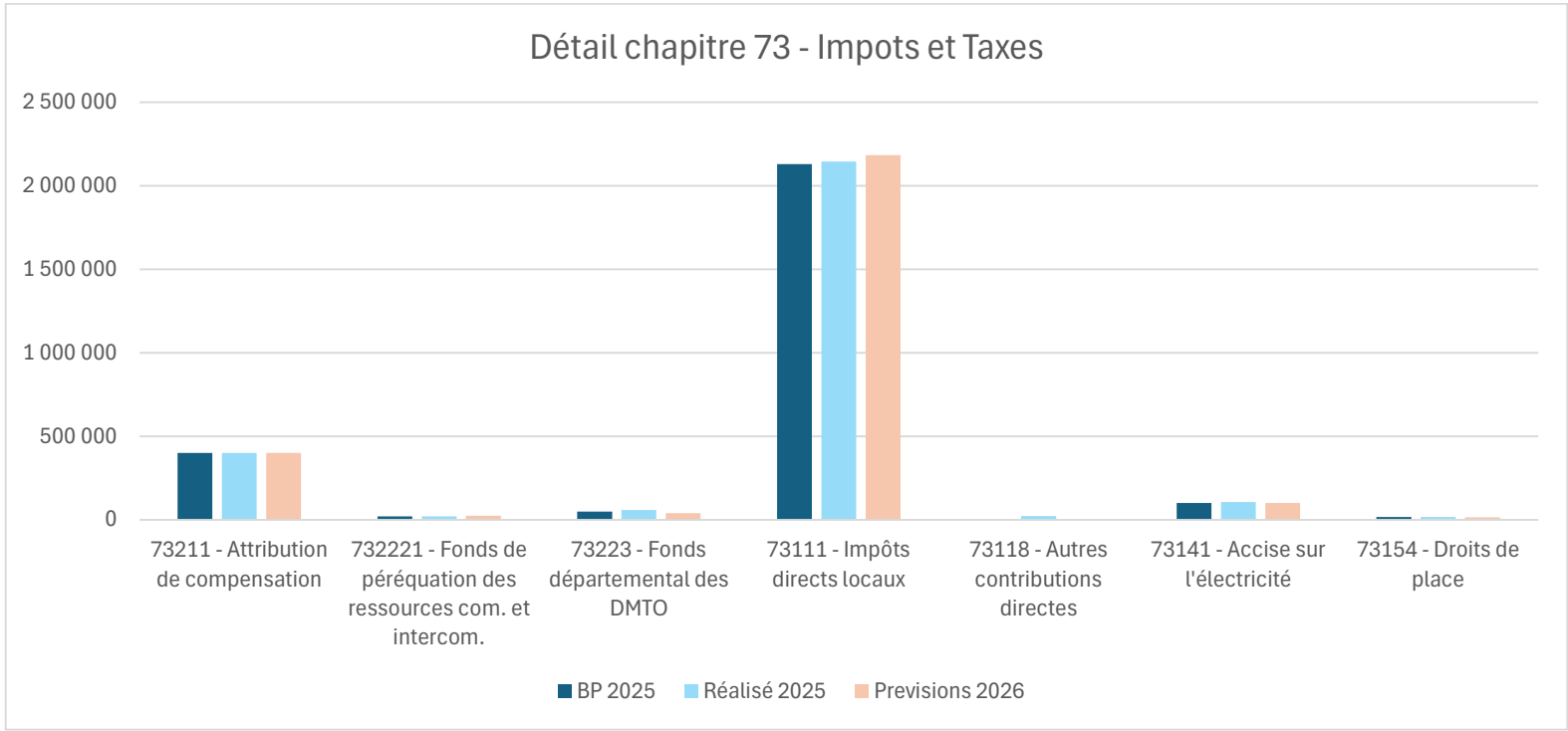
Dans l'ensemble, la structure des recettes reste globalement solide, mais appelle à une vigilance particulière quant à l'évolution des dotations.



Vous trouverez ci-après les graphiques détaillés par comptes pour ces deux chapitres :

Les principales recettes fiscales et assimilées restent globalement stables entre 2025 et 2026. L'attribution de compensation est maintenue à un niveau constant, tandis que le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) progresse légèrement. Le fonds départemental des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux), après un pic en 2025, est prévu en baisse pour 2026 dans un contexte plus incertain.

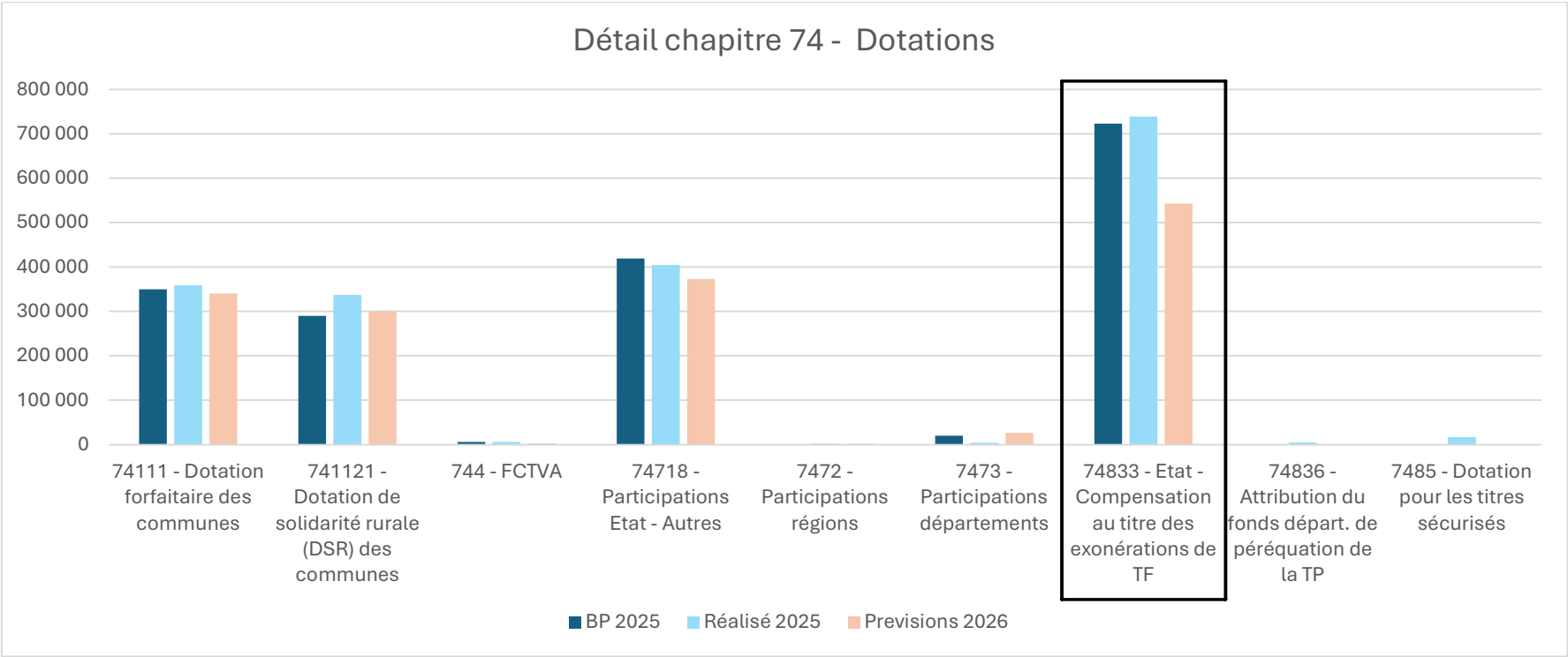
Les impôts directs locaux sont les ressources principales de la collectivité. L'accise sur l'électricité reste stable, tandis que les droits de place diminuent légèrement.



En 2025, les dotations et participations sont globalement supérieures aux prévisions. La dotation forfaitaire et la dotation de solidarité rurale progressent nettement par rapport au budget initial. Le FCTVA est conforme aux montants prévus.

Les participations de l'État sont légèrement inférieures aux prévisions, tandis que les participations régionales et départementales restent limitées. Les compensations d'exonérations de taxe foncière sont prévues à la baisse pour 2026. Certaines recettes exceptionnelles sont venues compléter les ressources de l'année.

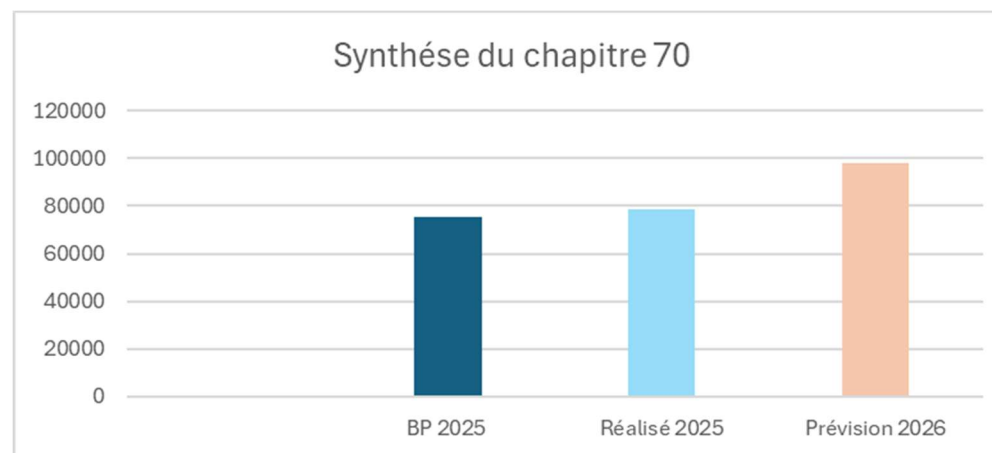
Les aides aux postes sur le compte 74718 s'élèvent cette année à un montant total de 427 140 €, dont 371 862 € pour le chantier d'insertion et 55 278 € pour le programme « Petites villes de demain ».



Recettes de fonctionnement : Produits des services, du domaine, et ventes diverses

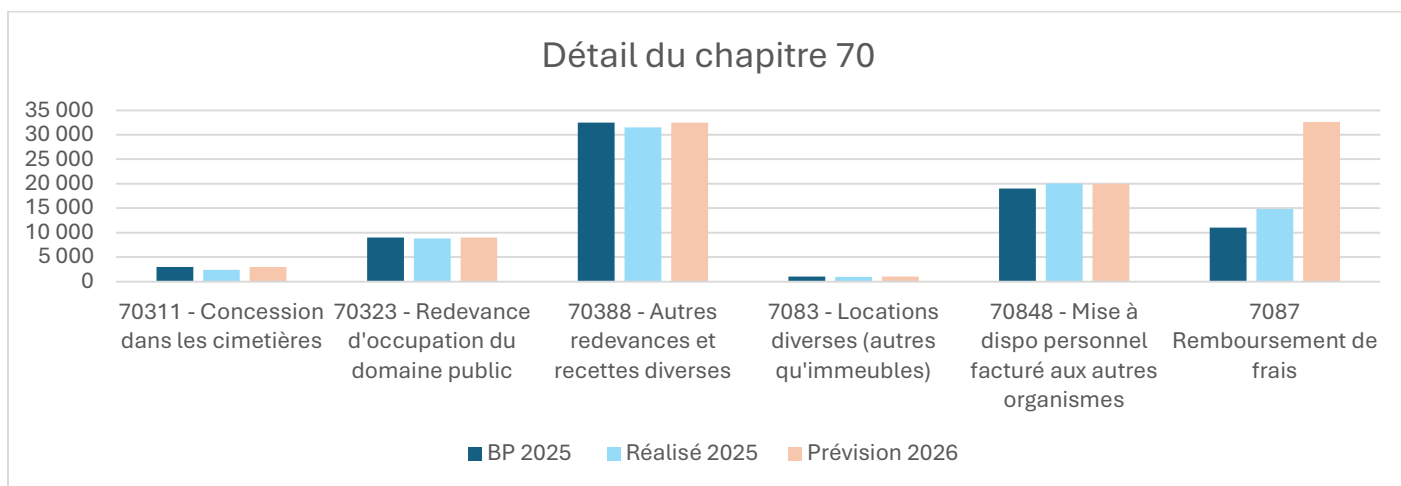
Le budget 2025 prévoyait 75 500 €, mais les recettes réalisées ont été légèrement supérieures, à 78 560 €.

Particularité pour 2026, le remboursement par le budget annexe de l'assainissement du demi-poste de l'agent en charge du service pour 21600 portant la prévision de ce chapitre à 98 100 €.

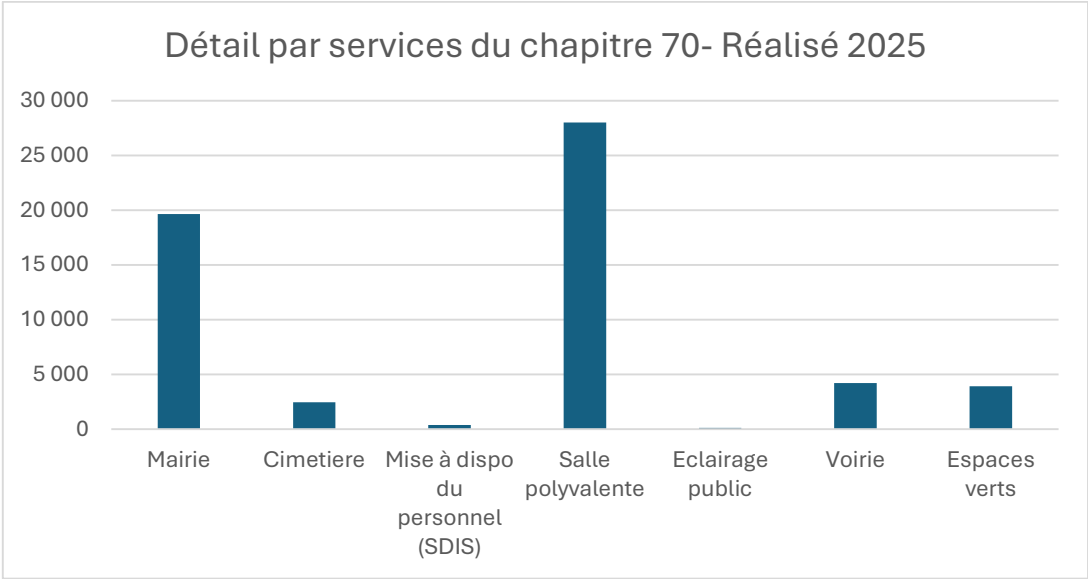


Les principaux postes restent stables : les concessions dans les cimetières, les redevances pour l'occupation du domaine public (terrasses) et les autres redevances et recettes diverses (remboursement frais de fonctionnement salle Louis Petit). La mise à disposition de personnel aux autres organismes se maintient autour de 20 000 €. Certains remboursements ponctuels, comme ceux des communes ou de tiers, varient d'une année à l'autre.

	BP 2025	Réalisé 2025	Prévisions 2026
	75 500	78 560	98 100
70311 - Concession dans les cimetières	3 000	2 435	3 000
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	9 000	8 823	9 000
70388 - Autres redevances et recettes diverses (Salle Louis Petit)	32 500	31 475	32 500
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000	967	1 000
708421-Mise à disposition personnel facturé au BA			21 600
70848 - Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	19 000	20 026	20 000
70875 - Remboursement de frais par les communes membres du GFP de rattachement		2 310	0
70876 - Remboursement de frais par le GFP de rattachement	11 000	10 788	11 000
70878 - Remboursement de frais par des tiers		1 735	



Le budget primitif 2025 prévoyait des recettes de 75 000 € réparties entre différents services. La réalisation effective atteint 78 676 €, légèrement supérieure aux prévisions.



Dépenses de fonctionnement

Compte	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Prévision 2026
CHAP 011 - Charges à caractère général	838 630,83	864 544,49	1 000 000,87	1 133 038,55	1 005 487,38	1 031 282,85	1 392 713
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	19 378,01	17 032,02	28 929,30	26 985,87	20 629,22	16 229,94	31 000
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	94 546,75	114 022,03	90 366,92	214 649,55	122 430,90	104 581,57	115 000
60613 - Fournitures non stockables - Chauffage urbain	25 667,65	15 000,81					
60621 - Fournitures non stockées - Combustibles			95 934,58	93 615,28	40 892,86	71 193,30	60 000
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	31 209,13	43 290,25	50 667,08	39 746,91	39 698,77	39 441,39	45 000
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation					73,72	257,76	
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	81 367,90	75 623,04	71 233,58	76 056,08	115 066,93	101 285,46	115 000
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	6 293,05	11 459,99	9 278,55	7 481,67	11 589,52	9 201,68	11 500
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	17 872,45	20 166,41	13 874,80	21 870,51	25 335,47	25 927,04	30 000
60633 - Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	7 654,51	13 099,33	11 569,19	5 838,84	7 433,83	1 884,58	3 000
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	32 740,27	17 163,80	22 571,64	22 191,06	24 939,39	28 806,15	22 000
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	4 925,01	5 410,65	6 832,80	6 163,20	6 224,78	7 003,16	9 000
611 - Contrats de prestations de services				250,00	500,00	500,00	1 000
6132 - Locations immobilières	76 570,48	76 616,77	76 627,93	76 823,35	77 248,00	75 233,09	73 500
61351 - Locations matériel roulant					43 006,24	71 217,18	62 000
61358 - Autres locations mobilières	114 434,16	143 216,61	166 681,07	179 230,79	112 596,77	83 804,30	84 000
614 - Charges locatives et de copropriété					219,32		300
61521 - Entretien et réparations sur terrains	15 007,93	17 824,44	11 050,46	12 553,05		900,00	9 000
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	59 892,71	71 715,74	50 191,10	35 589,31	3 442,08	2 468,93	3 000
615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments	430,06	348,01	2 730,00	0,67	4 246,75	11 580,00	13 000
615231 - Entretien et réparations sur voiries		1 498,20				616,25	25 900
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	4 614,17	480,00	5 212,22	5 961,35	2 738,83	5 819,00	
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	51 676,68	37 176,99	32 944,22	48 996,33	24 924,55	23 133,05	30 000
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	14 522,41	21 341,53	21 695,46	20 010,38	18 549,10	25 645,78	25 000
6156 - Maintenance	11 214,39	13 816,11	18 752,87	43 733,34	36 729,96	42 065,69	48 100

6161 - Primes d'assurances multirisques	8 171,73	10 311,68	13 199,39	24 447,24	29 816,02	32 548,34	35 000
6162 - Assurance obligatoire dommage-construction	864,90			8 896,00			
6168 - Autres primes d'assurance	14 248,32	15 321,49	18 241,95	13 584,36	23 872,02	26 135,03	30 000
617 - Etudes et recherches			580,00	0,00	0,00	49 800,00	189343
6182 - Documentation générale et technique	4 302,23	4 942,59	5 048,94	5 012,90	5 162,05	8 779,35	4 000
6184 - Versements à des organismes de formation	4 281,20	17 940,00	10 626,80	9 720,15	18 322,98	6 553,80	15 000
6188 - Autres frais divers	13 171,07	408,54	34 875,41	10 530,51	26 444,00	12 895,01	25 000
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs				361,74	351,16	332,48	370
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux					342,00	1 014,00	1 200
62268 - Autres honoraires, conseils..	40 654,51	4 001,90	11 317,28	5 001,40	7 229,08	5 119,80	10 000
6227 - Frais d'actes et de contentieux	722,04	0,00	2 784,00	3 005,39	9 607,20	2 547,44	10 000
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers		280,49	1 560,00	9 805,99	1 608,75	8 923,51	20 000
6231 - Annonces et insertions	1 496,33	1 090,62	1 487,24	1 343,17	1 488,51	4 512,81	7 000
6232 - Fêtes et cérémonies	1 900,13	5 996,18	21 598,74	12 464,65	32 542,39	11 458,55	20 000
6234 - Réceptions				423,70			
6236 - Catalogues et imprimés	1 659,54	3 826,70	4 162,65	4 905,47	4 465,40	8 125,60	7 000
6241 - Transports de biens						384,00	
6251 - Voyages, déplacements et missions	2 837,54	3 975,61	1 308,33	1 264,87	2 037,22	1 591,82	5 000
6261 - Frais d'affranchissement	7 756,59	9 612,29	10 663,59	11 311,23	9 284,50	9 999,88	11 000
6262 - Frais de télécommunications	21 010,20	19 722,35	23 463,17	22 843,98	28 529,83	32 463,43	24 000
627 - Services bancaires et assimilés			6,64	16,47	10,30	394,26	500
6281 - Concours divers (cotisations...)	1 714,89	1 612,92	1 464,65	1 384,32	2 271,38	5 523,79	6 000
6282 - Frais de gardiennage					117,60		
6284 - Redevance pour services rendus	157,20	303,60	121,20	127,20	133,20		400
62875 - Remboursements de frais aux communes membres du GFP	3 542,52	434,59					
62878 - Remboursements de frais à des tiers	2 500,00	2 500,00			668,50		
6288 - Autres services extérieurs	185,17	8 056,45	11 844,16	4 091,19	3 614,54	3 754,65	27 000
63512 - Taxes foncières	37 158,00	37 528,00	36 561,00	37 584,00	38 444,00	38 964,00	45 000
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	279,00	375,76		317,52	362,76		
63711 - Redevance prélèvement sur la ressource en eau							83 600
6378 - Autres impôts, taxes (autres organismes)			1 642,96	6 847,56	10 786,00	10 666,00	

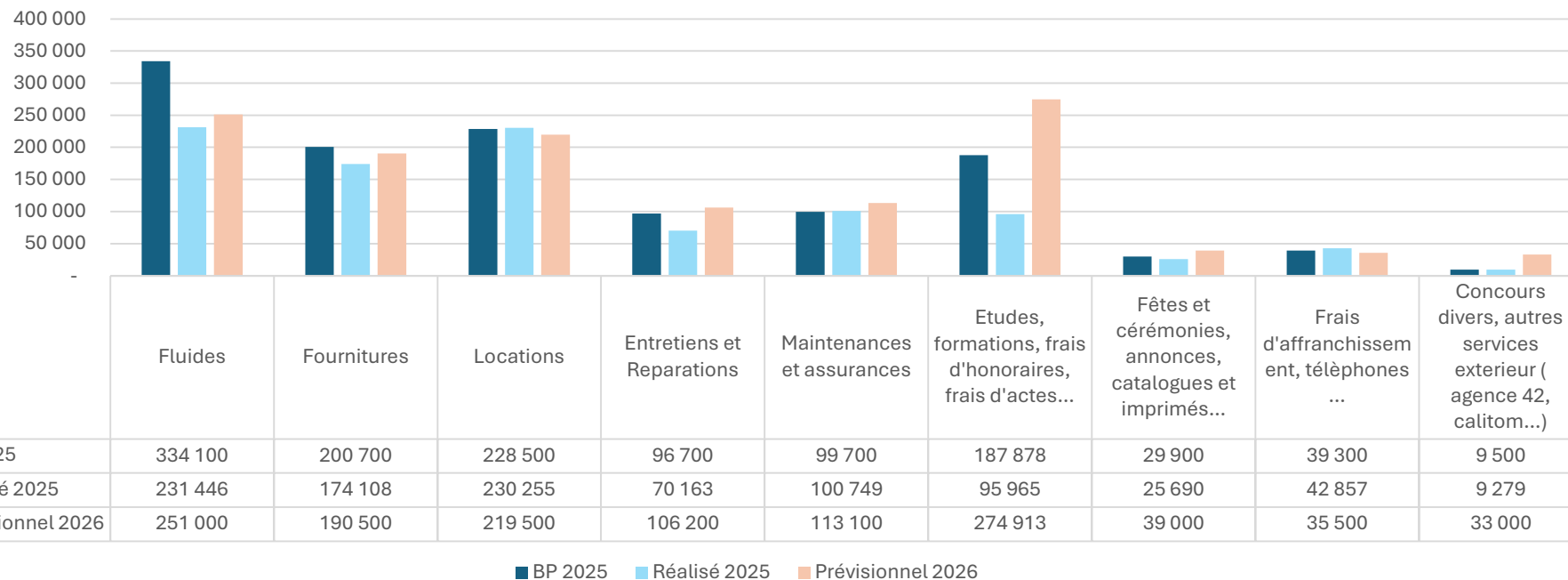
CHAP 012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 006 574,20	1 983 793,95	2 169 604,39	2 173 408,96	2 419 991,39	2 392 624,93	2 667 557
6218 - Autre personnel extérieur	13 687,80	4 870,90	33 299,26	21 437,34	21 715,44	2 628,00	5 000
6331 - Versement mobilité					28,73	554,45	2 530
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	6 221,81	6 095,41	6 969,49	6 783,18	7 488,54	7 190,30	8 190
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	14 650,92	16 445,77	19 075,66	18 971,85	22 084,74	21 547,33	24 220
6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	3 810,54	3 733,38	4 260,26	4 153,02	4 582,43	4 402,77	4 852
64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	841 530,80	763 089,36	729 220,95	710 847,67	816 224,53	829 403,66	830 370
64112 - Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	19 897,52	18 593,99	16 002,72	18 453,90	10 678,28	11 235,41	11 717
64113 - Personnel titulaire - NBI					5 685,72	4 638,00	5 612
64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités	126 291,61	141 186,06	107 730,21	152 913,61	172 746,14	170 941,87	151 922
64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	73 717,30	167 276,30	258 469,20	266 090,90	306 808,63	289 953,08	335 858
64132 - Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence					1 606,48	2 809,27	2 488
64136 - Personnel non titulaire - Indemnités liées à la perte d'emploi						769,63	
64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	6 201,46	27 559,25	54 105,78	50 819,62	67 619,33	60 739,70	92 970
6414 - Personnel rémunéré à la vacation					8 185,40		
64168 - Autres emplois aidés	355 280,76	305 452,15	362 877,57	354 633,18	336 284,40	301 108,34	346 716
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	155 807,86	176 285,46	216 356,96	207 482,47	233 247,85	231 112,09	318 160
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	279 637,73	253 018,49	253 265,34	248 926,12	296 024,71	320 307,96	350 200
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 485,73	20 051,47	27 111,76	27 267,05	28 678,08	25 433,83	35 052
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	46 700,89	58 721,79	54 208,41	59 877,35	53 055,18	74 816,48	70 000
6456 - Versement au F.N.C. du supplément familial	744,00	727,00					
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	15 889,42	15 949,47	16 161,47	13 326,39	15 342,80	25 292,82	35 500
6475 - Médecine du travail, pharmacie	4 802,60	4 737,70	4 646,43	5 228,15	5 611,80	6 751,32	6 200
6478 - Autres charges sociales diverses			5 398,72	6 173,27	5 946,06		
6488 - Autres	24 215,45		444,20		326,00	988,62	30 000
CHAP 014 - Atténuations de produits	97 043,00	98 204,00	99 552,00	100 939,00	113 642,00	131 628,00	127 569
7391112 - Dégrevement de taxe d'habitation sur les logements vacants	3 609,00	2 683,00	2 096,00	760,00	2 030,00	14 541,00	10 000
739221 - FNGIR	92 569,00	92 569,00	92 569,00	92 569,00	92 569,00	92 569,00	92 569
7392221 - Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	865,00	2 952,00	4 887,00	7 610,00	19 043,00	24 518,00	25 000

CHAP 023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 325 126
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 330,76	408 302,27	245 523,30	182 418,78	333 751,37	224 455,53	207 000
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées		219 253,15	66 453,43		136 410,56	747,57	
6761 - Différences sur réalisations (+) transférées en investissement		20 149,85			1 000,00	6 652,43	
6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	167 330,76	168 899,27	179 069,87	182 418,78	196 340,81	217 055,53	207 000
CHAP 65 - Autres charges de gestion courante	436 046,58	436 841,25	395 363,87	422 666,72	442 142,70	447 084,38	432 204
65311 - Indemnités de fonction (élus)	86 251,11	86 405,16	86 370,53	90 099,96	91 317,24	91 654,65	92 000
65312 - Frais de mission et de déplacement (élus)	73,50			209,62	2 102,66	2 766,66	4 000
65313 - Cotisations de retraite (élus)	3 732,53	4 328,12	7 889,90	7 957,63	9 816,96	9 741,16	10 000
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	7 947,77	7 300,14	7 410,15	7 921,60	8 500,89	8 540,51	9 000
65315 - Formation (élus)	971,33	1 497,88	865,61	1 210,02	1 122,44	932,71	2 100
65316 - Frais de représentation du maire (élus)			399,98	610,80	994,10	520,20	2 000
6541 - Créances admises en non-valeur /6542 - créances éteintes	2553,40	690,07		997,00	300,65		8000
65568 - Autres contributions						30 459,06	32 000
6558 - Autres contributions obligatoires	116 740,48	137 160,65	110 000,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00	110 000
657351 - Subventions de fonctionnement aux GFP de rattachement	38 430,00	70,00					4 000
657358 - Subventions de fonctionnement aux autres groupements	27 831,22	30 521,80	31 181,19	30 939,52	32 357,32	3 369,65	
657363 - Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	133 020,00	133 020,00	133 020,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	110 004
657381 - Subventions de fonctionnement aux autres éts publics locaux	3 605,60	4 254,40	4 222,40	4 315,46	4 407,84	1 362,00	1 000
65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	10 798,00	29 176,00	12 900,00	12 900,00	11 900,00	16 850,00	18 000
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés			1 102,80	3 711,60	14 426,84	20 421,97	25 000
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	4 032,60	2 357,99	1,31	1 741,27	4 841,72	357,29	5 000
CHAP 66 - Charges financières	60 776,27	53 027,25	41 332,28	40 270,34	37 448,86	26 587,31	30 300
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	62 011,47	53 066,94	40 527,99	40 491,05	36 464,47	23 699,77	26 000
661121 - Montant des ICNE de l'exercice	-3 278,19	13 574,46	11 805,71	8 600,16	6 309,24	5 485,81	4 800
661122 - Montant des ICNE de l'exercice N-1		-15 663,49	-13 574,46	-11 805,71	-8 600,16	-6 309,24	-5 500
666 - Pertes de change sur créances et dettes financières	2 042,99	2 049,34	2 573,04	2 984,84	3 275,31	3 710,97	5 000

CHAP 67 - Charges spécifiques	61,48	874,59	108,29	21 547,80	0,00	25 068,49	6 000
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	61,48	874,59	108,29	21 547,80		25 068,49	6 000
CHAP 68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	1 800,00	1 000,00	1 348,00	721,00	208,00	1 000
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		1 800,00	1 000,00	1 348,00	721,00	208,00	1 000
	3 606 463	3 847 387	3 952 785	4 075 638	4 353 184,70	4 278 939,49	6 189 469

Dépenses de fonctionnement : 011- Détail des charges à caractère général

Graphique détaillé des grands postes de charges à caractère général

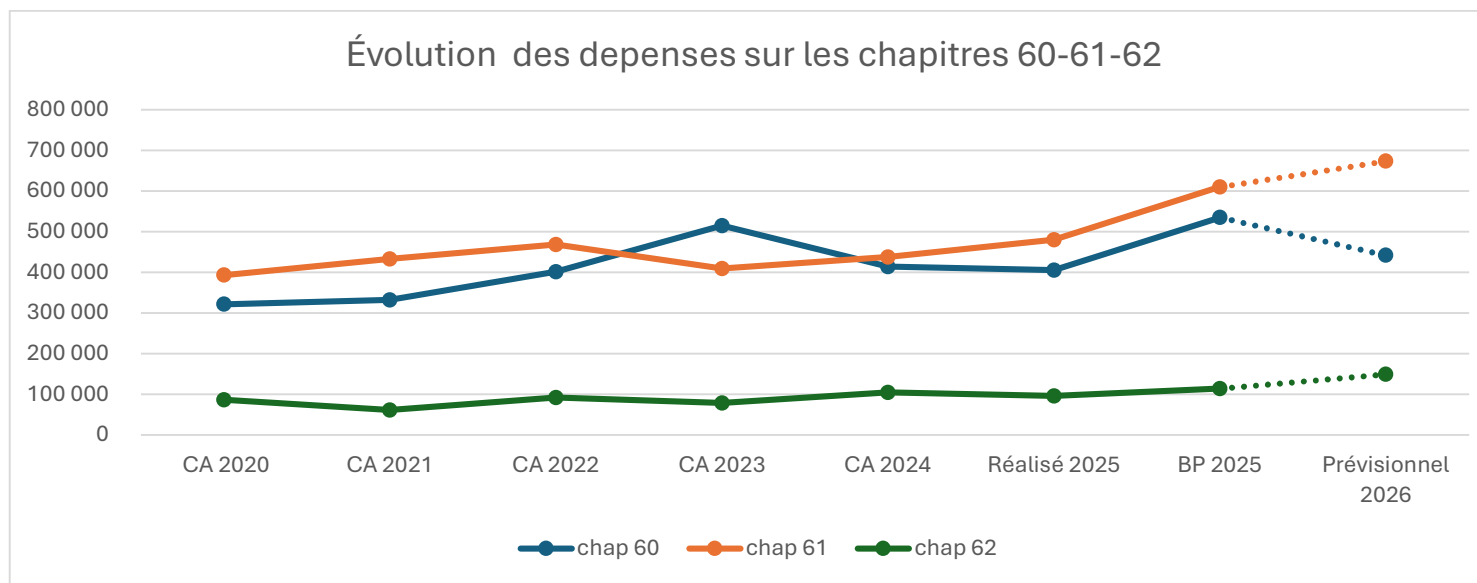


Les dépenses de fonctionnement 2025 sont globalement bien maîtrisées, avec des économies notables sur l'énergie, les fournitures et les études. Certains postes, comme les locations et les télécommunications, ont en revanche légèrement dépassé les prévisions en raison de certains frais de résiliations anticipées (changement de fournisseur).

Pour 2026, les crédits sont ajustés au plus près des besoins réels : hausse sur l'entretien (entretien sur la voirie- point à temps- abattage d'arbres), la maintenance et certains services extérieurs (Agence 42), également sur les études (enveloppe prévisionnelle d'environ 141 000€) afin d'anticiper les besoins techniques des services, tout en maintenant une maîtrise globale des charges courantes. Ces orientations traduisent une gestion prudente et adaptée aux priorités de la collectivité.

Presque tous les postes de dépenses prévisionnelles 2026 sont en baisse par rapport au budget 2025.

Voici une courbe de l'évolution de ces dépenses sur 6 ans :



Entre 2020 et 2025, la progression des chapitres 60, 61 et 62 évolue de manière globalement linéaire.

Le chapitre 60 progresse fortement jusqu'en 2023 suite à la crise économique et à la hausse des prix, puis baisse légèrement en 2024 et se stabilise en 2025 à un niveau supérieur à celui de 2020.

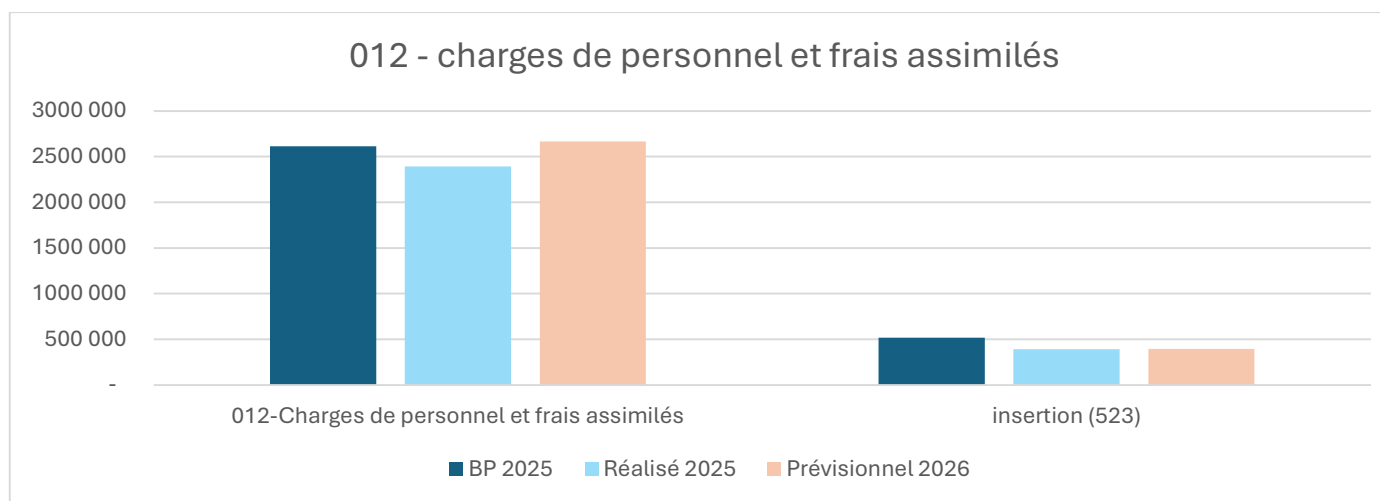
Le chapitre 61 montre une bonne dynamique globale, avec une hausse marquée en 2025, qui atteint son plus haut niveau de la période. La progression se poursuit en 2026 avec la prévision d'une forte enveloppe pour les études.

Le chapitre 62 reste plus stable, malgré quelques variations d'une année à l'autre en raison des augmentations de certains prestataires et également de certaines résiliations anticipées.

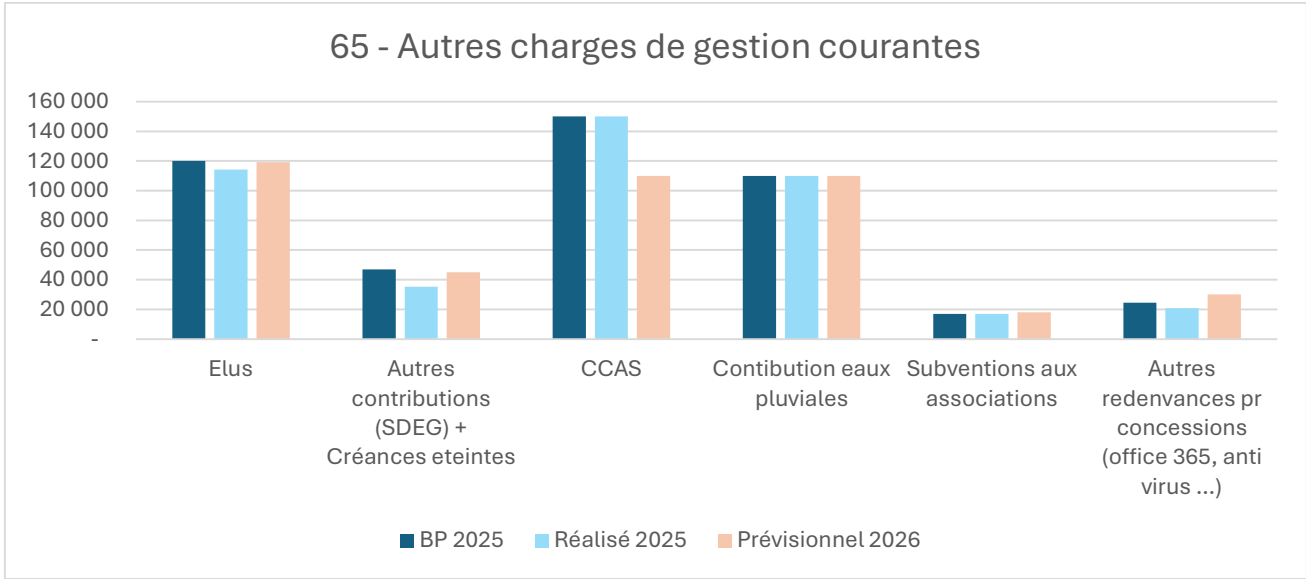
Dépenses de fonctionnement : 012 Charges de personnel / 65-Autres charges de gestion courantes / 66- Charges financières.

Les dépenses de fonctionnement du budget 2025 ont été globalement maîtrisées, avec un niveau de réalisation inférieur aux prévisions initiales sur la majorité des postes. Les charges à caractère général s'élèvent à 1,03 M€ contre 1,33 M€ budgétés, traduisant une gestion rigoureuse des dépenses courantes. Pour 2026, une enveloppe de 1,23 M€ est prévue, tenant compte de l'évolution des coûts tout en restant prudente.

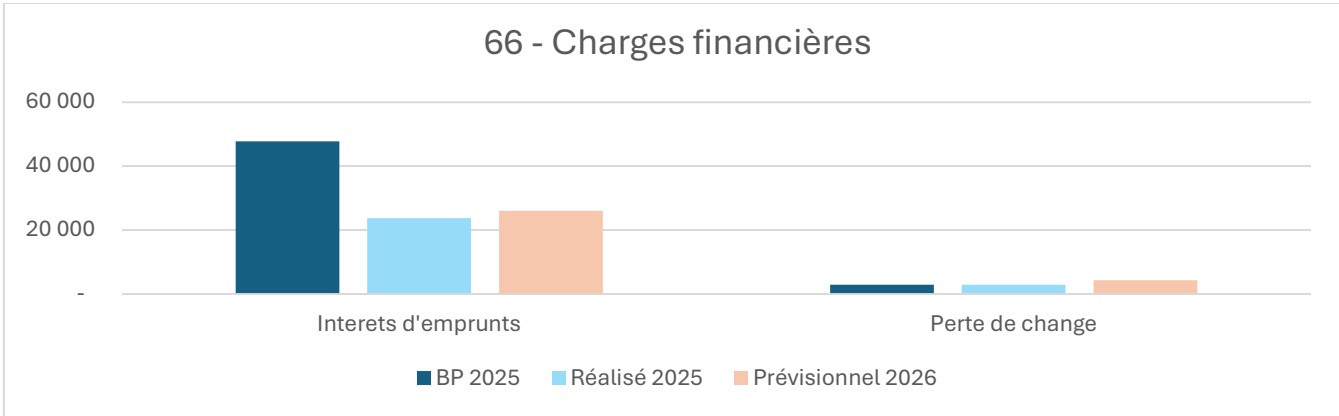
Les charges de personnel, principal poste de dépense, s'établissent à 2,39 M€ en 2025 pour un budget initial de 2,61 M€. La prévision 2026 atteint 2,66M€, intégrant notamment les augmentations de charge patronales, les évolutions salariales, et les évolutions sociales soit une hausse prévisionnelle maîtrisée de 1,9 %.



Les autres charges de gestion courante sont également en baisse par rapport aux prévisions 2025 et s'élèvent à 447 k€, avec une prévision 2026 de 432 k€. Les subventions et contributions, notamment au CCAS et aux associations, sont ajustées en fonction des besoins réels tout en préservant l'équilibre budgétaire.



Les charges financières restent contenues, avec une prévision de 30 k€ en 2026.

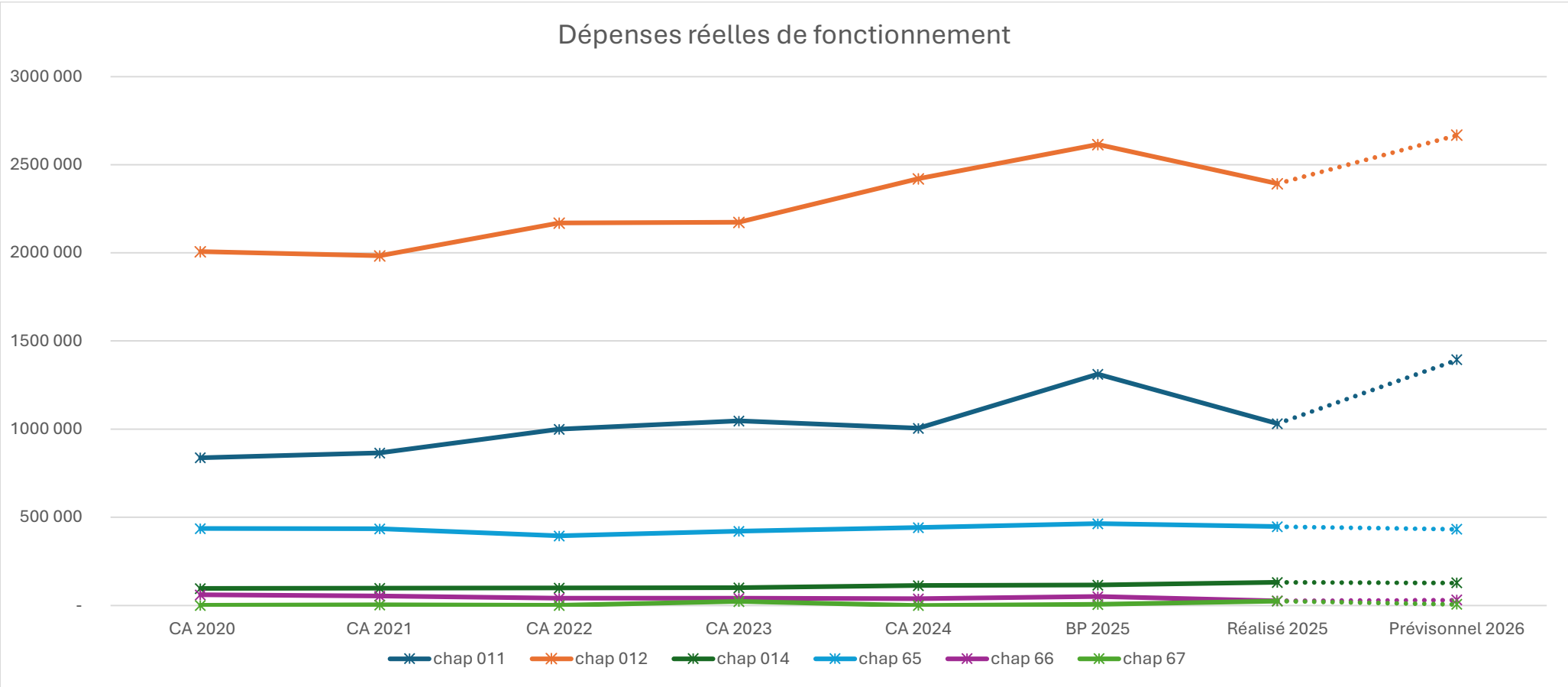


La capacité d'autofinancement est renforcée avec un virement à l'investissement de 1,33 M€, permettant de soutenir les projets tout en préservant l'équilibre financier.

Vue d'ensemble :

Les dépenses de fonctionnement connaissent une évolution progressive depuis 2020, principalement portée par les charges de personnel et les charges à caractère général. En 2025, l'exécution budgétaire est restée inférieure aux prévisions, traduisant une gestion rigoureuse des crédits.

Pour 2026, les dépenses sont orientées à la hausse de manière maîtrisée, notamment sur les chapitres 011 et 012, afin d'accompagner l'évolution des besoins tout en maintenant l'équilibre financier de la collectivité.



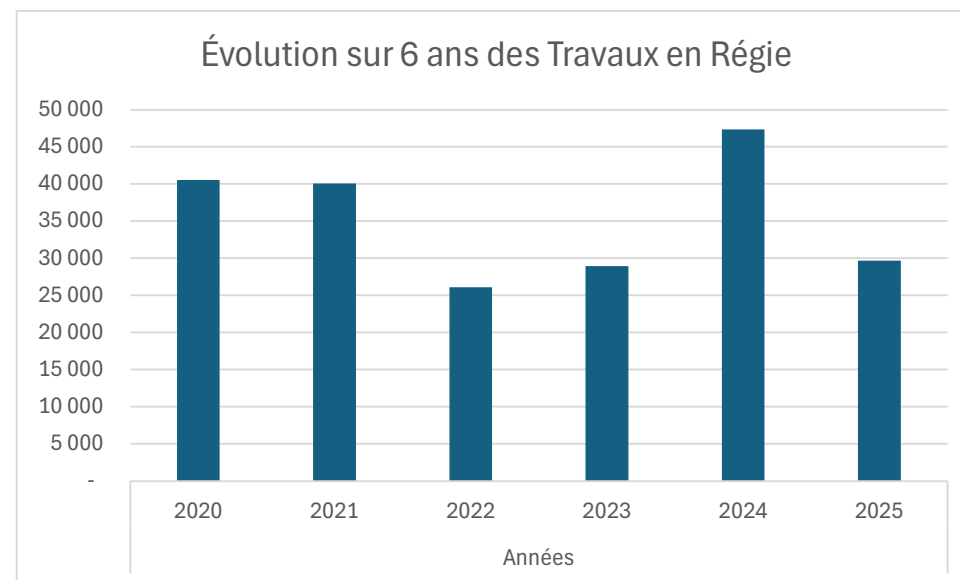
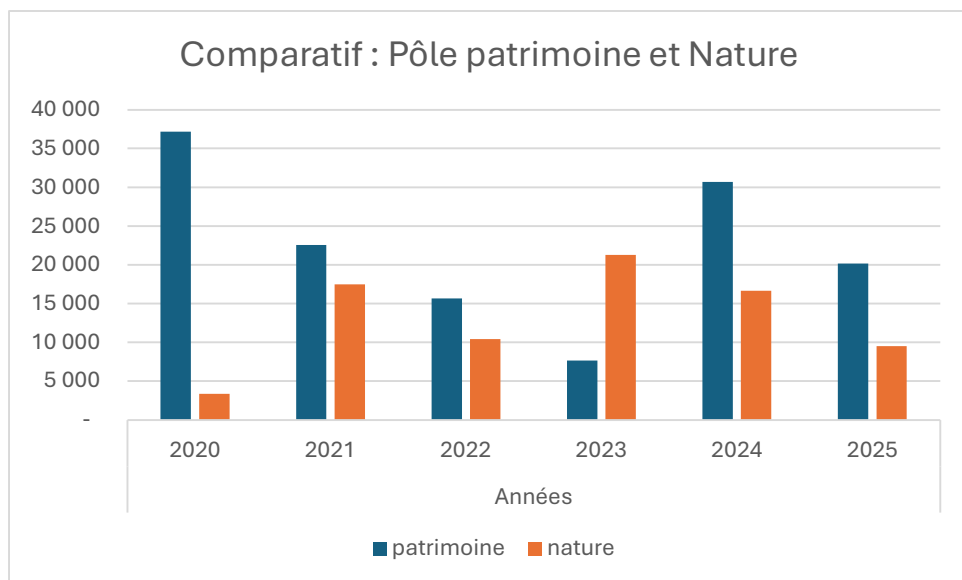
Focus sur les travaux en régie

Les travaux réalisés en régie se répartissent entre deux pôles : patrimoine et nature.

Les travaux en régie ont connu des variations ces dernières années.

Après une stabilité autour de 40 000 € en 2020 et 2021, une baisse est observée en 2022 et 2023. L'année 2024 marque une forte reprise avec 47 336 €.

En 2025, le montant s'établit à 29 681 €, correspondant à un niveau plus modéré et adapté aux besoins des services.





POLE NATURE :

- ✓ Complexe sportif : Réfection sol des buts
- ✓ Stade JP Chêne : Réfection haie du rugby
- ✓ Cimetière : Aménagement bordures cimetière + création bac à sable
- ✓ Square A. Brothier : réfection des allées du square
- ✓ Place du Jumelage : création décoration



POLE PATRIMOINE :

- Stade H. Lacombe : réfection vestiaire (peinture, sol, douches)
- Stade JP Chêne : Eclairage du bungalow + ajout d'un branchement pour tableau d'affichage scores
- Adressage : mise en place des nouvelles plaques de rues
- Stand de tir : passage éclairage led
- WC Champ de Foire : réfection totale
- Tiny House : pose de lisses en bois
- Dojo : changement néons
- Gymnase : installation protections murales
- Voirie : réfection dalles de trottoir en centre-ville (rue du piolet – Krys –devant Mercerie 2000 – Place des Martyrs - rue de la République- Coin Fleuri) – caniveau (Armand blanc) – avaloirs (rue hôpital)
- Voie douce : installation des bancs

Travaux en régie prévus au budget pour l'année 2026

Un montant de 35 000 euros est prévu pour la réalisation des travaux suivants :

POLE NATURE :

- Zone de stockage des déchets vert : Plantation d'une haie
- Chemin des métallos : Aménagement piéton
- Cimetière : Construction de 15 nouvelles cavurnes et mise de copeaux de chêne dans les inters tombes
- Cimetière : Créations de 6 cases colombarium
- Création de pièges pour moustiques tigres



POLE PATRIMOINE :

- Ateliers : Peinture du portail
- Mairie : Peinture des fenêtres de la mairie
- Office du tourisme : Réfection de bureau
- Parking des ambassadeurs : Peinture des candélabres
- Vestiaires services technique et Ateliers : Passage éclairage led
- Cabanes des jardins familiaux : Réfection toiture



- Stand de tir : Passage éclairage led intérieur et extérieur
- Vestiaire du foot : Changement des dalles au plafond
- Pole actif / Rue François Albert : Réfection des canalisations
- Chemin de notre dame des vignes : Réfection du caniveau
- Dojo, CGT et Défense de l'hôpital (passage du chêne vert) : Passage éclairage led

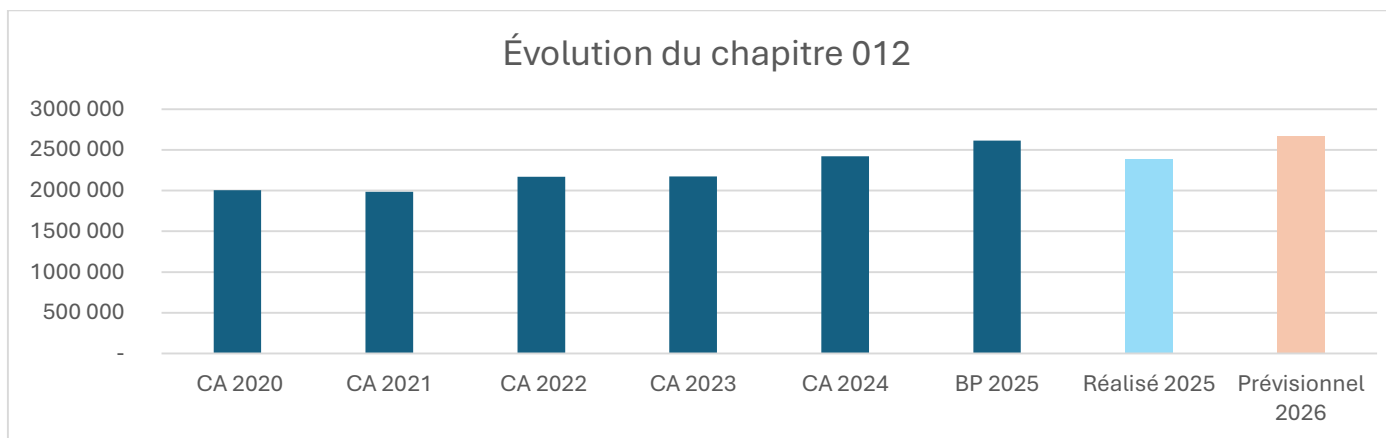
Évolution du 012- Charges de personnel et frais assimilés

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des charges de personnel du chapitre 012 sur la période 2020-2026. On observe que les charges ont connu une progression globale depuis 2020, passant d'environ 2 000 000 € en 2020 à un prévisionnel de 2 667 557 € pour 2026.

Plus précisément :

- Entre 2020 et 2021, les charges sont restées stables, autour de 2 000 000 €.
- À partir de 2022, on constate une légère augmentation, atteignant 2 170 000 €, puis 2 173 000 € en 2023.
- Pour 2024 une montée plus significative des charges, avec 2 420 000 €.
- Le montant réalisé en 2025 s'établit à 2 393 000 €, légèrement inférieur au budget prévisionnel.
- Enfin, le prévisionnel pour 2026 anticipe une nouvelle hausse, avec un montant de 2 667 557€, traduisant l'effet combiné des évolutions salariales et des charges patronales (rappel : +1,9%).

En résumé, les charges de personnel suivent une tendance à la hausse sur la période étudiée. Cette évolution doit être suivie attentivement afin de garantir l'adéquation entre ressources humaines et moyens financiers disponibles. Les décisions de l'Etat viendront toutefois, toujours perturber notre propre gestion de ce poste de charge.



Raisons de la hausse du chapitre 012

Le budget prévisionnel 2026 s'établit à 2 667 557 €, soit :

- Soit +2.04 % par rapport au BP 2025
- + 11.49% par rapport à l'estimation d'exécution 2025

Cette évolution s'explique par la convergence de trois facteurs structurels :

1. Rétablissement de la capacité opérationnelle

Le budget 2025 a bénéficié d'économies conjoncturelles liées à des postes vacants.

Le budget 2026 acte un fonctionnement en année pleine avec un effectif stabilisé :

- Réintégration des postes RH et de direction au pôle administratif.
- Ajustement du nombre de contractuels pour absorber les pics d'activité.
- Ajustement des crédits liés aux emplois aidés tenant compte de l'évolution du SMIC.

2. Hausse des cotisations et obligations légales

Une part significative de l'augmentation résulte d'évolutions réglementaires :

- CNRACL : +3 points de taux employeur ;
- IRCANTEC : +1,6 % en moyenne sur les tranches A & B ;
- Protection Sociale Complémentaire : inscription de la participation obligatoire Santé (12 000 €).

Ces dépenses constituent des charges contraintes, indépendantes des choix de gestion locale.

3. Sécurisation et anticipation des aléas

Afin d'éviter les désorganisations de service, le budget 2026 intègre :

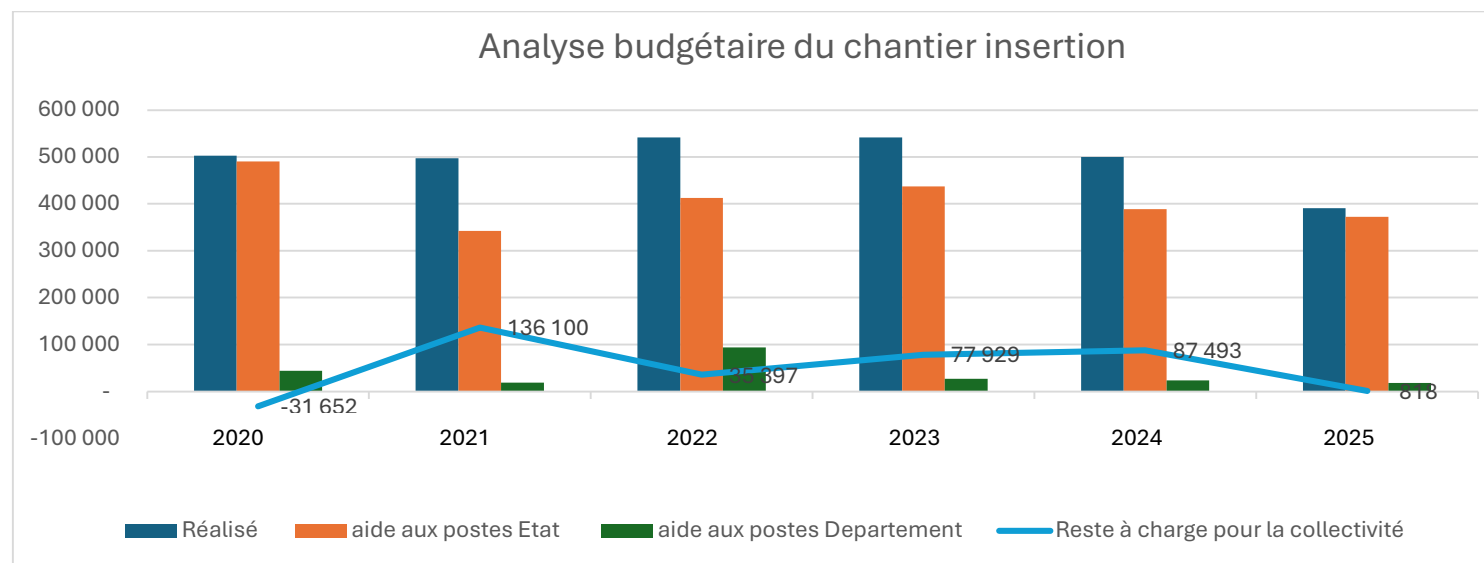
- Une enveloppe de 5 000 € pour le recours ponctuel à l'intérim (remplacements urgents) ;
 - Une provision de 30 000 € destinée à absorber les aléas (maladie, accidents du travail, tuilages), permettant de limiter les décisions modificatives en cours d'exercice.
- La variation présentée est exprimée en dépenses brutes et ne tient pas compte des remboursements d'assurances ni des aides ASP liées aux agents en insertion.

Analyse sur le chantier insertion et son encadrement

Entre 2020 et 2025, les dépenses évoluent de manière irrégulière. Elles passent de 502 748 € en 2020 à un pic en 2022 et 2023 (plus de 541 000 €), avant de diminuer en 2024 (499 471 €) et surtout en 2025 (390 498 €).

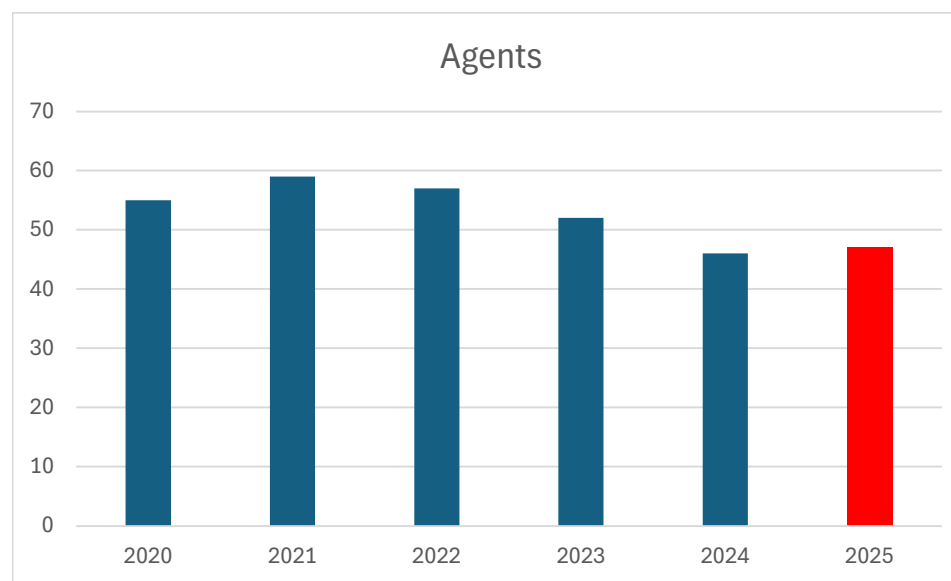
Les aides de l'État représentent la principale source de financement, même si elles baissent globalement sur la période. Les aides du Département restent plus faibles et variables selon les années.

Le reste à charge pour la collectivité évolue fortement sur la période. Il est négatif en 2020 (-31 652 €), traduisant un financement supérieur aux dépenses. Il devient ensuite positif en 2021 (136 100 €), puis diminue en 2022 (35 397 €) avant de remonter en 2023 (77 929 €) et 2024 (87 493 €). En 2025, il devient quasi nul avec 818 €, traduisant un meilleur équilibre financier.



Évolution des effectifs (2020-2025) – (hors agents en insertion et CCAS)

Année (au 31/12)	Agents
2020	55
2021	59
2022	57
2023	52
2024	46
2025	47



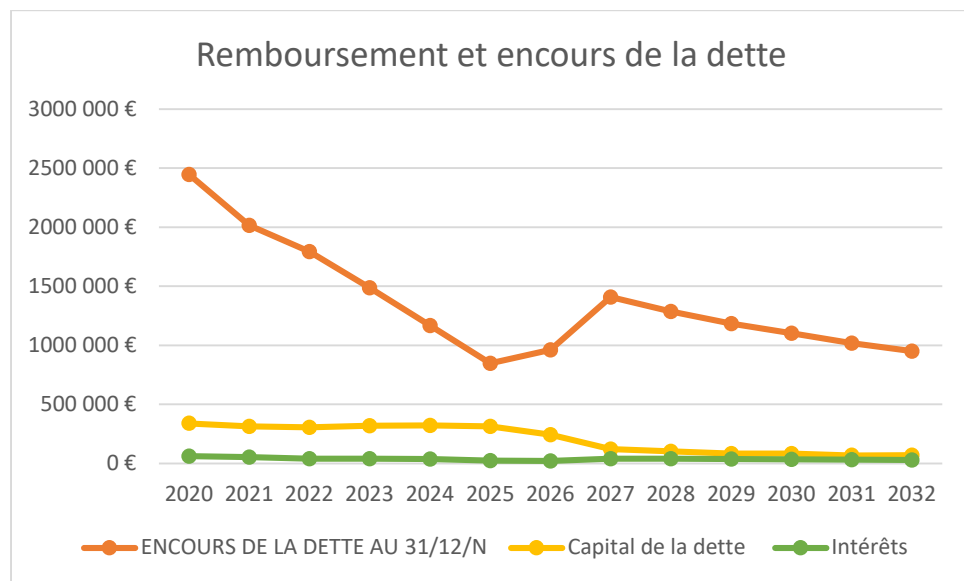
Évolution des effectifs par service (hors CDD insertion)

Année	Pôle Admin. & Communication		Services Techniques			Pôle actif	Police	CCAS	TOTAL
	Administratif	Communication	Bâtiments	Voirie	Espaces Verts				
2020	15	1	13	4	15	4	3	4	59
2021	18	2	12	5	16	3	3	4	63
2022	21	1	11	5	14	2	3	4	61
2023	19	1	9	6	11	3	3	3	55
2024	17	1	8	5	10	2	3	2	48
2025	20	1	8	4	10	1	3	2	49

Endettement et dépenses financières

L'encours de dette représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts souscrits par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice par une annuité en capital (chapitre 16) elle-même accompagnée de frais financiers, les intérêts (chapitre 66) le tout formant l'annuité de la dette.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
ENCOURS DE LA DETTE AU 01/01/N	2 446 334 €	2 015 917 €	1 793 049 €	1 486 590 €	1 168 425 €	848 090 €	962 159 €
Capital de la dette amortie	340 416 €	312 868 €	306 459 €	318 166 €	320 335 €	314 531 €	244 431 €
Intérêts annuels remboursés	62 011 €	53 067 €	40 528 €	40 491 €	36 248 €	23 700 €	21 999 €
Annuité	402 428 €	365 935 €	346 987 €	358 657 €	356 583 €	338 230 €	266 430 €



La commune n'a cessé de se désendetter depuis 2020 et ce malgré la réalisation de 2 emprunts en 2025 pour 428 600 € (365 000€ acquisition ancienne gendarmerie et 68 600€ pour l'achat de trois véhicules)

Prévision de 2 autres emprunts pour 690 000 € (Parking Bouchy + Rue Jean Jaurès) fin 2026 (début remboursement 2027). Ces données sont reprises dans le graphique ci-contre.

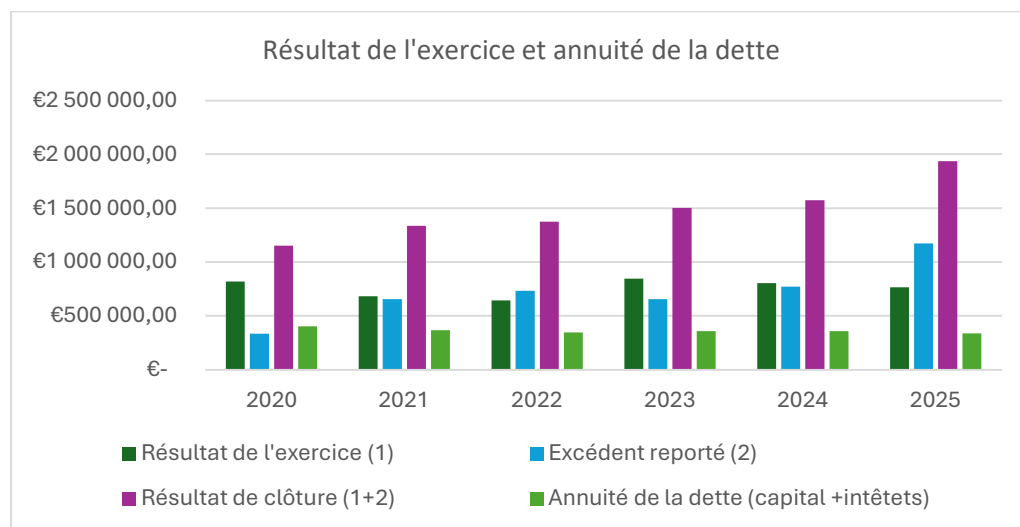
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes Réelles de Fonctionnement	4 425 434 €	4 527 765 €	4 528 089 €	4 920 766 €	5 063 662 €	5 043 233 €
Dépenses Réelles de Fonctionnement	3 439 126 €	3 437 286 €	3 706 262 €	3 891 871 €	4 019 433 €	4 054 484 €
CAF OU EPARGNE BRUTE	986 308 €	1 090 479 €	821 827 €	1 028 895 €	1 044 229 €	988 749 €
Remboursement du capital de la dette	340 674 €	312 868 €	306 459 €	318 163 €	318 335 €	314 531 €
CAF OU EPARGNE NETTE	645 634 €	777 611 €	515 368 €	710 732 €	725 894 €	674 218 €
Encours de la dette au 1er janvier	2 446 334 €	2 105 917 €	1 793 049 €	1 502 088 €	1 182 467 €	848 133 €
Encours de la dette / Produits	55,36%	49,21%	39,30%	30,79%	23,17%	17,07%
Capacité de désendettement (en année)	2,48	1,93	2,18	1,46	1,13	0,86
Capacité de désendettement (en jours)	892,91	695,23	785,44	525,57	407,66	308,80

La capacité de désendettement de la commune est inférieure à une année de CAF brute en 2025, ce qui permet à la collectivité de pouvoir recourir, à nouveau et sans problème, à l'emprunt pour le financement de ses projets.

La situation financière de la commune nous permet également d'avoir de très bonnes offres de financement auprès des opérateurs financiers.

Endettement et dépenses financières

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total Recettes	4 425 434,34 €	4 527 764,96 €	4 594 542,06 €	4 920 766,00 €	5 156 072,32 €	5 043 232,86 €
Total Dépenses	3 606 463,12 €	3 847 387,80 €	3 952 785,00 €	4 075 638,15 €	4 353 184,70 €	4 278 939,49 €
Résultat de l'exercice (1)	818 971,22 €	680 377,16 €	641 757,06 €	845 127,85 €	802 887,62 €	764 293,37 €
Excédent reporté (2)	332 830,00 €	655 186,67 €	730 890,96 €	655 998,02 €	769 896,96 €	1 171 694,59 €
Résultat de clôture (1+2)	1 151 801,22 €	1 335 563,83 €	1 372 648,02 €	1 501 125,87 €	1 572 784,58 €	1 935 987,96 €
Annuité de la dette (capital +intérêts)	402 427,79 €	365 934,76 €	346 987,14 €	358 656,69 €	356 582,66 €	338 230,46 €
Montant affecté en investissement	496 614,72 €	604 672,87 €	716 650,00 €	734 317,00 €	401 089,99 €	299 868,37 €
Solde disponible	252 758,71 €	364 956,20 €	309 010,88 €	408 152,18 €	815 111,93 €	1 297 889,13 €

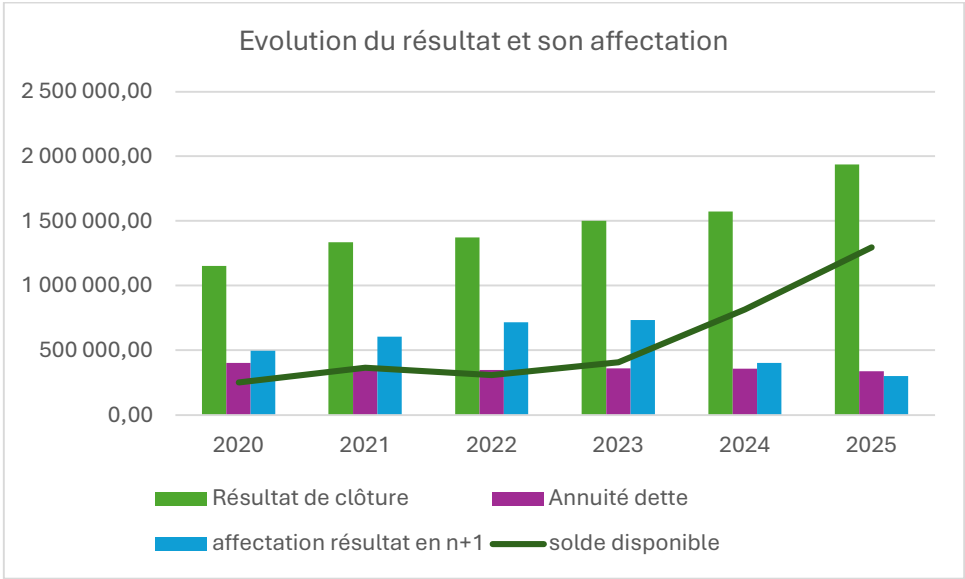


Le résultat de l'exercice reste positif chaque année, compris entre 641 757 € et 845 128 €, ce qui permet de renforcer l'excédent reporté. Le résultat de clôture progresse ainsi régulièrement pour atteindre près de 1,94 M€ en 2025.

Par ailleurs, l'annuité de la dette diminue sur la période, passant de 402 428 € en 2020 à 338 230 € en 2025, ce qui traduit une amélioration de la capacité de remboursement.

Enfin, le solde en disponibilité augmente fortement et atteint près de 1,30 M€ en 2025, offrant à la collectivité de bonnes marges de manœuvre pour financer ses futurs projets.

Cette disponibilité permet d’assurer 110 jours de fonctionnement à la collectivité.



Section Investissement : Dépenses

En 2025, la commune poursuit une politique d'investissement dynamique et équilibrée, avec plus de 3,4 M€ engagés pour améliorer le cadre de vie, les équipements publics et les mobilités.

	Total Budget 2025	Réalisé 2025		RAR 2025
TOTAL OPERATIONS	3 408 385,00	1 759 943,99		566 290,00
370 - Vidéoprotection 2ieme tranche	40 800,00	40 462,60		0,00
380 - Travaux aménagement divers	929 200,00	593 861,09	Acquisitions bâtiments (foncier collège - ancienne gendarmerie -rue du G Leclerc)	6 080,00
394 - Incendie secours	37 000,00	0,00		35 600,00
396 - Réseau Eaux Pluviales - Bassin d'infiltration	354 300,00	194 497,02	Création bassin rétention eaux pluviales	45 500,00
397 - Travaux voirie	322 080,00	10 686,89	Aménagement rue Jean Jaurés (Moe)	27 500,00
405 - Fonds concours CC Val de Charente	64 395,00	23 994,69	City stade +école maternelle	0,00
417 – Bâtiment ancien Tribunal	110 000,00	81 281,31	Solde des travaux	15 000,00
427 – Stade et Gymnase	158 179,00	63 820,82	Main courante +panneau rugby -Moe passage en Led	82 000,00
431 – Acquisitions matériel divers	232 120,00	113 280,03	Dont camion-chariot élévateur-plaques adressage	116 510,00
433 - Fds concours EP (SDEG16)	51 900,00	182,03		49 000,00
441 - Chapelle St Blaise	4 500,00	4 114,00	Travaux mise en sécurité	0,00
448-Mairie	10 000,00	0,00		10 000,00
459 – Aménagement voies vertes – Mobilités douces	628 149,00	558 134,79	Rue Ernest Pissard + Rue de la gare	61 000,00
460 – Aménagement urbain Rue F Albert	184 962,00	49 540,72	Etude faisabilité +Moe travaux parking	76 100,00
462 – PVD	238 800,00	26 088,00	Solde plan guide	0,00
464- Aménagement les Grands Axes	42 000,00	0,00		42 000,00

Vue d'ensemble de l'investissement période 2020-2025

OPERATION	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total cumulé
370 - Vidéoprotection	0,00	27 532,48	0,00	0,00	0,00	40 462,60	67 995,08
380 - Aménagements divers	0,00	1 382,40	78 637,69	5 657,20	104 128,81	593 861,09	783 667,19
394 - Incendie secours	0,00	2 462,09	0,00	12 728,18	9 660,00	0,00	24 850,27
395 - Aménagement zone La Garenne	0,00	193 491,72	31 709,09	12 317,66	0,00	0,00	237 518,47
396 - Réseau Eaux Pluviales - Bassin d'infiltration	11 148,00	10 578,00	7 383,00	49 512,00	83 703,40	194 497,02	356 821,42
397 - Travaux voirie	7 932,00	91 457,97	55 464,79	26 233,12	8 359,45	10 686,89	200 134,22
400 - Eglise	395 329,40	955 207,56	374 835,01	6 795,31	0,00	0,00	1 732 167,28
405 - Fonds concours CC Val de Charente	0,00	0,00	0,00	0,00	89 379,90	23 994,69	113 374,59
417 - Bâtiment ancien Tribunal	0,00	3 990,00	44 968,19	460 817,72	555 863,19	81 281,31	1 146 920,41
425 - Jardin des Arts	0,00	1 440,00	29 083,20	40 750,85	13 462,80	0,00	84 736,85
427 - Stade et Gymnase	106 255,32	0,00	5 581,08	3 000,00	44 053,20	63 820,82	222 710,42
431 - Acquisitions matériel divers	30 841,51	109 709,48	74 093,20	57 068,22	109 240,01	113 280,03	494 232,45
433 - Fds concours EP (SDEG16)	35 526,99	21 324,22	722,45	0,00	1 211,17	182,03	58 966,86
441 - Chapelle St Blaise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 114,00	4 114,00
443 - Plan Local Urbanisme	1 935,00	22 593,00	13 119,89	10 132,70	0,00	0,00	47 780,59
448 - Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458 - Extension de réseaux	8 796,55	12 534,76	0,00	0,00	0,00	0,00	21 331,31
459 - Aménagement voies vertes - Mobilités douces	0,00	7 950,00	5 756,00	194 015,60	113 278,18	558 134,79	879 134,57
460 - Aménagement urbain Rue F Albert (parking)	0,00	108 808,02	0,00	0,00	11 794,00	49 540,72	170 142,74
461 - Construction bâtiment communal	0,00	0,00	63 629,48	0,00	0,00	0,00	63 629,48
462 - PVD	0,00	0,00	0,00	108,00	33 342,00	26 088,00	59 538,00
TOTAL OPERATION PAR ANNEE	597 764,77	1 570 461,70	784 983,07	879 136,56	1 177 476,11	1 759 943,99	6 769 766,20

Le montant total des investissements s'élève à 6,77 M€ soit une moyenne annuelle d'environ 1,13 M€. Effort d'investissement soutenu et régulier avec une montée en puissance sur les 2 derniers exercices. Le programme de restauration de l'église a pesé sur les 3 premières années avec un pic en 2021.

Principales opérations structurantes (montants cumulés 2020-2025) :

Patrimoine et bâtiments communaux

- Église : 1,73 M€
- Ancien Tribunal : 1,15 M€
- Stade et Gymnase : 222 k€
- Construction bâtiment communal : 64 k€

Aménagements urbains, voirie et mobilités

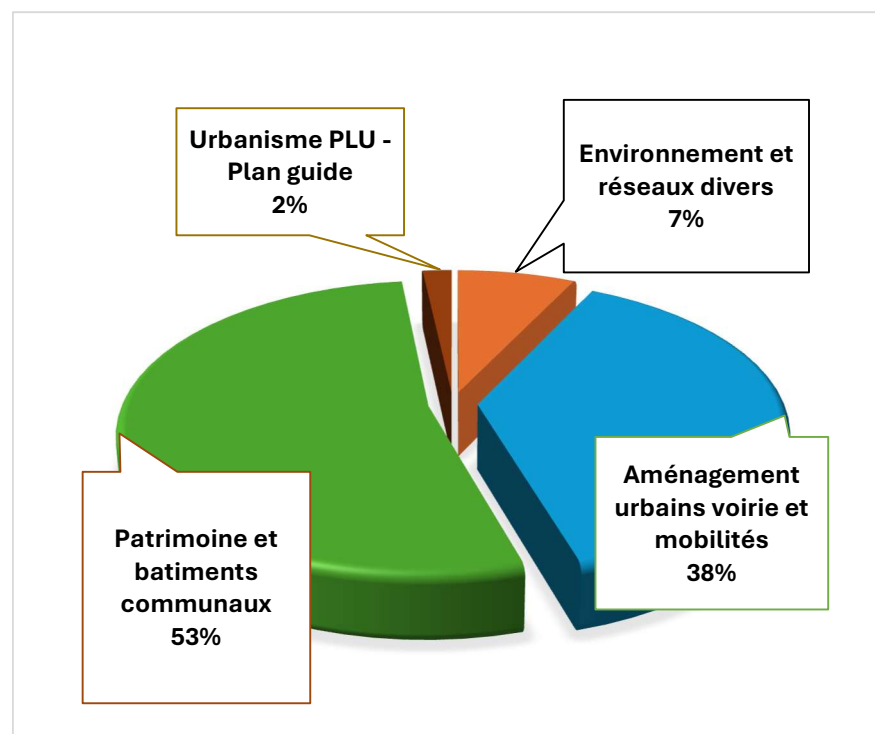
- Aménagements divers : 784 k€
- Voirie : 200 k€
- Rue F. Albert (parking) : 170 k€
- Voies vertes / mobilités douces : 879 k€
- Aménagement zone de La Garenne : 238 k€

Environnement et réseaux :

- Réseaux eaux pluviales / bassins : 357 k€
- Extension de réseaux : 21 k€
- SDEG16 – fonds de concours : 59 k€

Equipements et services à la population :

- Matériel divers : 494 k€
- Vidéo-protection : 68 k€
- Incendie / secours : 25 k€
- Jardin des Arts : 85 k€



Section Investissement : Recettes

Sur la période 2020–2025, la commune a su mobiliser efficacement des financements externes (subventions, dotations et emprunts) pour soutenir ses investissements, avec près de 9,8 M€ de recettes dédiées à la réalisation de ses projets.

Chapitre -Opération	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Total cumulé
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté		231 409,28		53 776,80	228 478,05		513 664,13
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 330,76	408 302,27	245 523,30	182 418,78	333 751,37	224 455,53	1 561 782,01
041 - Opérations patrimoniales		75 317,72	7 826,64	37 495,93	44 799,44		165 439,73
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 076 683,76	575 179,08	700 304,47	959 931,21	878 629,44	538 299,43	4 729 027,39
16 - Emprunts et dettes assimilées	261,00	159,68	303,68		528,96	428 600,00	429 853,32
204 - Subventions d'équipement versées		2 611,81	8 010,36		352,26		10 974,43
21 - Immobilisations corporelles		2,00	28,24			2 493,60	2 523,84
238-Avance sur commandes	3 942,77						3 942,77
27 - Autres immobilisations financières	152 600,00						152 600,00
4541201 - Opération pour compte de tiers					8 533,49	8 533,49	17 066,98
13- Sous Total Subventions Opérations	237 373,30	357 529,53	555 478,27	274 288,07	35 367,30	766 184,62	2 226 221,09
370 - Vidéoprotection				8 000,00		600,00	8 600,00
396 - Réseau Eaux Pluviales - Bassin d'infiltration					14 265,00	90 653,93	104 918,93
397 – Travaux de voirie		11 411,82	22 374,16			35 000,00	68 785,98
400 - Eglise	227 222,30	326 491,95	497 114,11	31 262,94			1 082 091,30
417 - Bâtiment ancien Tribunal				130 838,70		405 290,30	536 129,00
425 - Jardin des Arts					21 102,30		21 102,30
427 - Stade et Gymnase, 431 - Acquisitions matériel	10 151,00		990,00	989,00		19 607,40	31 737,40
436 - Ponts		7 091,00					7 091,00
458 - Extension de réseaux		12 534,76					12 534,76
459 - Aménagement voies vertes - Mobilités douces			35 000,00	68 197,43		175 412,99	278 610,42
460 - Aménagement urbain Rue F Albert (parking)				35 000,00			35 000,00
462 - PVD						39 620,00	39 620,00
	1 638 191,59	1 650 511,37	1 517 474,96	1 507 910,79	1 530 440,31	1 968 566,67	9 813 095,69

Les recettes d'investissement constituent un levier essentiel pour permettre à la commune de mener une politique d'équipement ambitieuse tout en préservant ses équilibres financiers.

Elles reposent principalement sur des financements externes, traduisant la capacité de la commune à mobiliser des partenaires institutionnels et à inscrire ses projets dans les priorités nationales, régionales et départementales.

Sur la période 2020-2025, la commune a mobilisé près de 9,81 M€ de recettes d'investissement, traduisant une politique d'investissement soutenue et continue, au service du développement et de la modernisation du territoire.

✓ **Une capacité d'autofinancement et de financement interne affirmée**

Les dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) constituent la principale ressource d'investissement de la commune, avec un montant cumulé de 4,73 M€ sur la période, ce qui traduit une capacité d'autofinancement régulière et la volonté de limiter le recours systématique à l'emprunt.

Par ailleurs, les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) qui regroupent les amortissements et écritures de cessions d'actifs représentent 1,56 M€ cumulés, ce qui montre que l'épargne de la commune participe de façon régulière au financement des investissements.

✓ **Une mobilisation significative des subventions**

Les **subventions d'investissement** (État, Région, Département, intercommunalité) représentent une part significative des recettes prévues. Elles permettent d'accompagner la réalisation de projets structurants, notamment en matière de transition écologique, de rénovation du patrimoine communal, de développement des équipements publics et d'amélioration du cadre de vie des habitants. La commune veille à optimiser ces financements.

Ainsi la commune a su mobiliser des **subventions d'investissement**, pour un montant total de 2,23 M€ sur la période, permettant d'accompagner des opérations structurantes telles que :

- la réhabilitation de l'église,
- la réhabilitation de l'ancien tribunal
- les aménagements de voirie et de mobilité douces

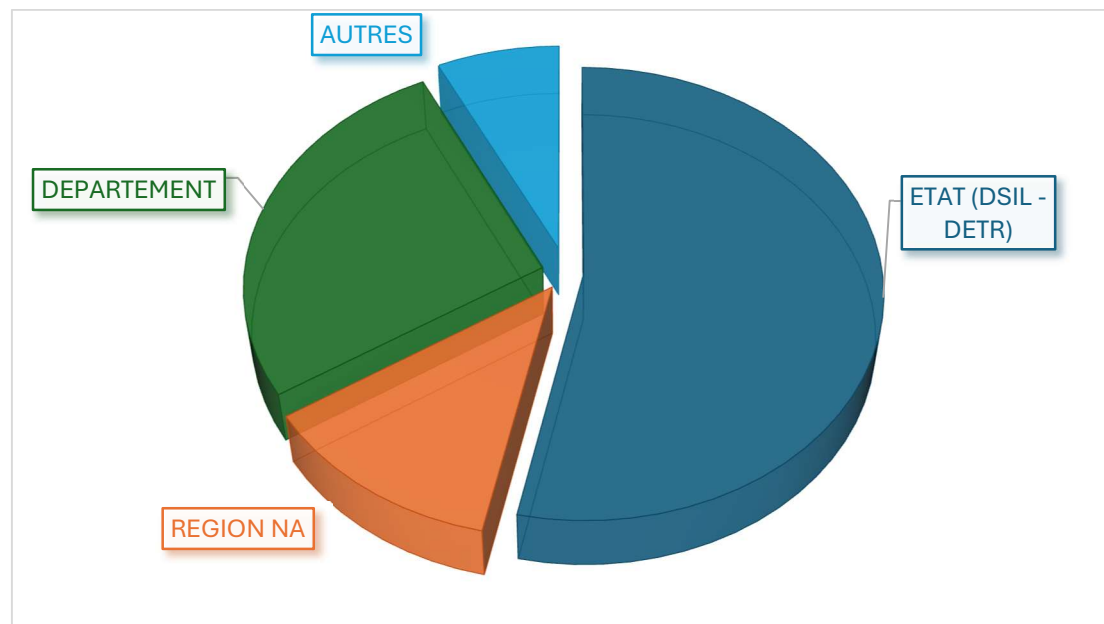
Ces financements externes ont permis de réduire le reste à charge communal et d'inscrire les projets dans les priorités des partenaires institutionnels.

Les subventions proviennent majoritairement de l'État, pour 1,19 M€, témoignant de l'inscription des projets communaux dans les dispositifs nationaux de soutien à l'investissement public (DETR et DSIL).

Le Département contribue à hauteur de 597 556 €, et la Région pour 279 000 €, confirmant l'accompagnement des partenaires institutionnels sur les projets structurants de la commune.

Enfin, les autres financeurs (Fondation du Patrimoine, partenaires divers...) représentent 161 885 €, venant compléter le plan de financement des opérations.

ETAT (DSIL -DETR)	1 187 733 €
REGION NA	279 047 €
DEPARTEMENT	597 556 €
AUTRES	161 885 €
TOTAL 2020-2025	2 226 221 €



✓ Un recours à l'emprunt maîtrisé et ciblé

Le recours à l'emprunt (chapitre 16) demeure limité sur la période, avec un montant de 428 600 € réalisé sur le seul exercice 2025.

Ce choix traduit :

- un recours à l'emprunt uniquement pour financer des investissements structurants (dont l'acquisition bâtiments ancienne gendarmerie)
- le maintien d'un niveau d'endettement soutenable,
- la préservation de la capacité de désendettement de la commune.

Section Investissement : Dépenses - Projets 2026

Les opérations d'investissement représentent un volume global de 3 156 573 €, intégrant 566 290 € de restes à réaliser 2025 et 1 745 283 € de prévisions nouvelles pour 2026. Ces investissements traduisent la volonté de la commune de poursuivre l'amélioration du cadre de vie, de sécuriser le patrimoine communal et d'accompagner les transitions urbaines et environnementales.

	RAR 2025	Prévisions 2026	Total prévisions 2026	
TOTAL OPERATIONS	566 290 €	2 590 283€	3 156 573 €	
380 - Travaux aménagement divers	6 080 €	90 000 €	96 080 €	Acquisition +travaux logement rue de l'Ordaget
394 - Incendie secours	35 600 €		35 600 €	
396 - Réseau Eaux Pluviales - Bassin d'infiltration	45 500 €		45 500 €	
397 - Travaux voirie	27 500 €	379 500 €	407 000 €	Rue Jean Jaurés + Rue de l'Abreuvoir -Rue de Plaisance
405 - Fonds concours CC Val de Charente		2 000 €	2 000 €	Sur travaux pour la Canopée
417 - Bâtiment ancien Tribunal	15 000 €	5 000 €	20 000 €	Travaux sécurité porte RAR étude de faisabilité salle
427 - Stade et Gymnase	82 000 €		82 000 €	
431 - Acquisitions véhicules + défibrillateurs	116 510 €	80 120 €	196 630 €	
432- Travaux bâtiments suite péril		10 000 €	10 000 €	Bâtiment rue Boitant
433 - Fds concours EP (SDEG16)	49 000 €	8 000 €	57 000 €	Passage éclairage LED stand de tir
448-Mairie	10 000 €		10 000 €	RAR étude réaménagement
459 - Aménagement voies vertes - Mobilités douces	61 000 €	259 000€	320 000 €	Poursuite des travaux de mobilité douce
460 - Aménagement urbain Rue F Albert	76 100 €	845 000 €	921 100 €	Travaux parking + étude faisabilité bâtiment Pole social
462 - PVD		711 663 €	711 663 €	Aménagement entrée sud + Arborétum + enveloppe travaux à venir (environ 680 000 €)
463 - Aménagement urbain				
464- Aménagement les Grands Axes	42 000 €		42 000 €	Extension réseau eau potable (fonds concours au SIAEP)
465- Salle Polyvalente Louis Petit		135 000 €	135 000 €	Acquisition + étude de faisabilité
466-Parking Rue Général Leclerc				
467-Bâtiments ancienne Gendarmerie		65 000 €	65 000 €	Etude faisabilité -relogement service – travaux

Aménagement urbain et voirie

- Travaux de voirie structurants (rues Jean Jaurès, de l'Abreuvoir et de Plaisance) pour un montant de **407 000 €**.
- Aménagement urbain parking Bouchy (parking et étude de faisabilité pour un pôle social) pour **921 100 €**.
- Programme « Petites Villes de Demain » (**711 663 €**) comprenant l'aménagement de l'entrée sud, la création d'un arboretum et une enveloppe de travaux à venir.
- Poursuite des **mobilités douces et voies vertes** pour un total de **320 000 €**.

Bâtiments et patrimoine communal

- Acquisition et travaux de logements rue de l'Ordaget (**96 080 €**).
- Sécurisation et études sur le bâtiment de l'ancien tribunal (**20 000 €**).
- Acquisition et étude de faisabilité pour la salle polyvalente Louis Petit (**135 000 €**).
- Étude de faisabilité et travaux sur les bâtiments de l'ancienne gendarmerie (**65 000 €**).
- Travaux urgents sur bâtiment en péril rue Boitant (**10 000 €**).

Équipements et services

- Investissements pour le stade et le gymnase (**82 000 €**), passage en éclairage LED.
- Acquisitions de matériel divers pour les services communaux (**196 630 €**). En 2025 les investissements portent sur le renouvellement et le renforcement des équipements des services techniques avec notamment d'un chariot élévateur, d'un camion-benne ainsi que de matériels dédiés au service nature (taille-haies, tondeuses, etc.). De plus, trois véhicules précédemment en location ont été remplacés par des acquisitions (un camion, un véhicule électrique et un véhicule thermique), pour un montant d'environ 74 000 €, inscrits en restes à réaliser 2025.
En 2026, la politique d'équipement se poursuivra avec l'achat prévisionnel d'un camion et la constitution d'une enveloppe de 30 000 € destinée à l'acquisition de matériel complémentaire ou au remplacement de matériel vétuste.
- Passage de l'éclairage en LED au stand de tir (8 000€) et éclairages publics, via fonds de concours.

Réseaux et environnement

- Travaux sur le réseau des eaux pluviales et bassin d'infiltration (**45 500 €**). Chemin du parc + terrain de basket.
- Extension du réseau d'eau potable sur les grands axes (**42 000 €**).

Principaux projets

Renouvellement urbain de l'ilot Bouchy - phase 1

Aménagement d'une aire de stationnement et consolidation d'un cheminement piéton.

Plan de financement du projet :

DEPENSES		RECETTES		
ETUDES/MATRISE D'ŒUVRE	HT	PARTENAIRES FINANCIERS PUBLICS	HT	%
DEPENSES ENGAGEES (HT)		FINANCEMENTS OBTENUS		
Maîtrise d'œuvre SPL GAMA	60 052,00 €	CD16 - Amendes de police	35 000,00 €	4,78%
Plan topographique Hétéria	3 995,00 €	Etat DETR-DSIL 2025 notifiée	232 529,56 €	32%
Etude géotechnique Alios	1 890,00 €			
DEPENSES PREVISIONNELLES (HT)				
Maîtrise d'œuvre (révision 3%) SPL GAMA	1 802,00 €			
Coordination de SPS	3 200,00 €	Sous-Total Partenaires financiers publics	267 529,56 €	37%
Imprévus 10%	6 005,20 €			
Sous-Total Etudes/MOE	76 944,20 €			
TRAVAUX				
DEPENSES PREVISIONNELLES (HT)				
Travaux	590 790,00 €			
Imprévus 8%	47 263,20 €	AUTOFINANCEMENT		
Révision travaux (3%)	17 723,70 €	Commune de Ruffec	465 191,54 €	63%
Sous-Total Travaux	655 776,90 €	Sous-Total Autofinancement	465 191,54 €	63%
COUT PREVISIONNEL DU PROJET	732 721,10 €	COUT TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES	732 721,10 €	100%

LEGENDE	
	calcaire
	résine
	béton désactivé
	enrobé noir
	enrobé coloré beige
	dalle béton alvéolaire enherbée
	chaussée végétale
	zone enherbée
	massif arbustif
	massif de vivaces
	massif couvre-sol + bulbes
	Bordure CR1
	Bordure T2 surbaissée
	Caniveau CS1
	Volige en aluminium
	Bordure Pierre L-15cm
	Caniveau pavés - 1 rang 12*12cm
	Caniveau pavés - 3 rangs 12*12cm
	Caniveau à grille
	Bande de guidage PMR
	arceaux vélo métal
	banc assise bois
	potelet bois / potelet métal PMR
	corbeille bois
	grivelle bois h.1m
	main courante fer plat
	pas japonais pierre calcaire dure dans l'herbe
	butée de roue
	bornes de recharge électrique
	borne photovoltaïque
	candélabre photovoltaïque



Réaménagement de la rue Jean Jaurès

Plan de financement du projet :

DEPENSES			RECETTES		
ETUDES/MATRISE D'ŒUVRE	HT	%	PARTENAIRES FINANCIERS PUBLICS	HT	%
DEPENSES ENGAGEES (HT)			FINANCEMENTS OBTENUS		
Maîtrise d'œuvre HE-CA et Hangar 21	18 400,00 €	6,1%	Amendes de police	35 000,00 €	12,00%
Plan topographique		0,0%	FINANCEMENTS SOLLICITES		
Etude géotechnique		0,0%	AAP FEDER Ilots de chaleurs urbains	74 705,52 €	25%
R. ACCESS	5 130,98 €	1,7%			
DEPENSES PREVISIONNELLES (HT)		0,0%	Sous-Total Partenaires financiers publics	109 705,52 €	37%
Maîtrise d'œuvre (révision 3%)		0,0%			
		0,0%			
Sous-Total Etudes/MOE	23 530,98 €	7,8%			
TRAVAUX					
DEPENSES PREVISIONNELLES (HT)					
Travaux	264 484,50 €	87,8%			
Tolérance études (5%)		0,0%			
Tolérance travaux (5%)	13 224,23 €	4,4%			
Imprévus		0,0%	AUTOFINANCEMENT		
Révision travaux (3%)		0,0%	Commune de Ruffec	191 534,19 €	63%
Sous-Total Travaux	277 708,73 €	92,2%	Sous-Total Autofinancement	191 534,19 €	63%
COUT PREVISIONNEL DU PROJET	301 239,71 €	100,0%	COUT TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES DU PROJET	301 239,71 €	100%



AVANT/APRÈS





Etudes de faisabilité en cours et à venir :

- Le chiffrage détaillé de Bouchy a été mis à jour en novembre avec l'AVP.
- Salle centrale tribunal en phase APS (Avant-Projet Sommaire)
- Bouchy 2 pôle social en phase APD (Avant-Projet Définitif)
- Mobilités douces phase 3 (rue de l'hôpital / route de Montjean / rue Gambetta / rue Maurice Tutrad)
- Etude de faisabilité du réaménagement de la mairie
- Aménagement de l'entrée Sud de la ville
- Ilots des Capucins (ancienne gendarmerie) :
 - ✓ Transfert de certains services de la mairie vers les locaux de l'ancien poste de gendarmerie
 - ✓ Etude d'opportunité pour l'aménagement des bâtiments utilisés en salles de réunion
 - ✓ Aménagement du bâtiment principal d'habitation
- Aménagement de l'hôtel de ville
- Aménagement entrée Nord de la ville
- Aménagement de la salle Louis Petit



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



Depuis 2021, la ville de Ruffec mène un vaste programme de mise en conformité de son système d'assainissement. Celui-ci vise à moderniser les réseaux d'eaux usées et pluviales afin d'en améliorer l'efficacité et de répondre aux besoins d'une commune en pleine évolution.

En 2025, de nouveaux travaux sont en cours : renouvellement du réseau pluvial chemin de Talujeau, création d'un réseau séparatif sur le bassin versant Leclerc, déplacement du déversoir d'orage à la confluence du Lien et de la Péruse, ainsi que la mise en place d'un nouveau réseau rue de Plaisance.

L'opération prévoit une nouvelle filière dédiée aux eaux usées, acheminées vers la station d'épuration pour traitement.

Résultat de l'exercice 2025 (sous réserve) :

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat 2025	Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat	Résultat N-1 reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	215 849,76	310 382,48	94 532,72	154 344,09	248 876,81
Investissement	1 627 612,24	1 381 878,13	-245 734,11	1 156 223,35	910 489,24
Total					1 159 366,05

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
(A) Restes à réaliser 2025	870 000,00	290 669,00	-579 331,00
(B) Résultat d'investissement 2025			910 489,24
(B) - (A)			331 158,24

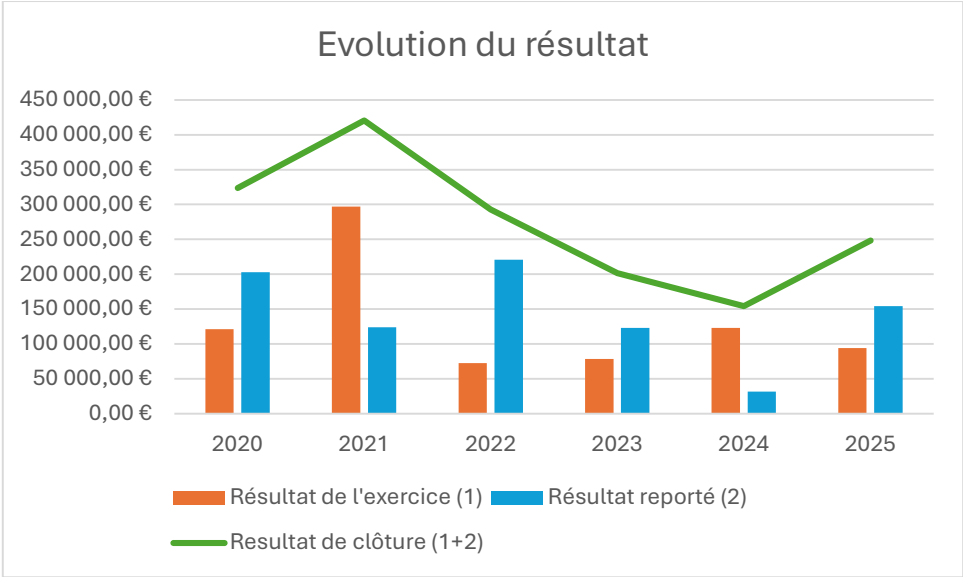
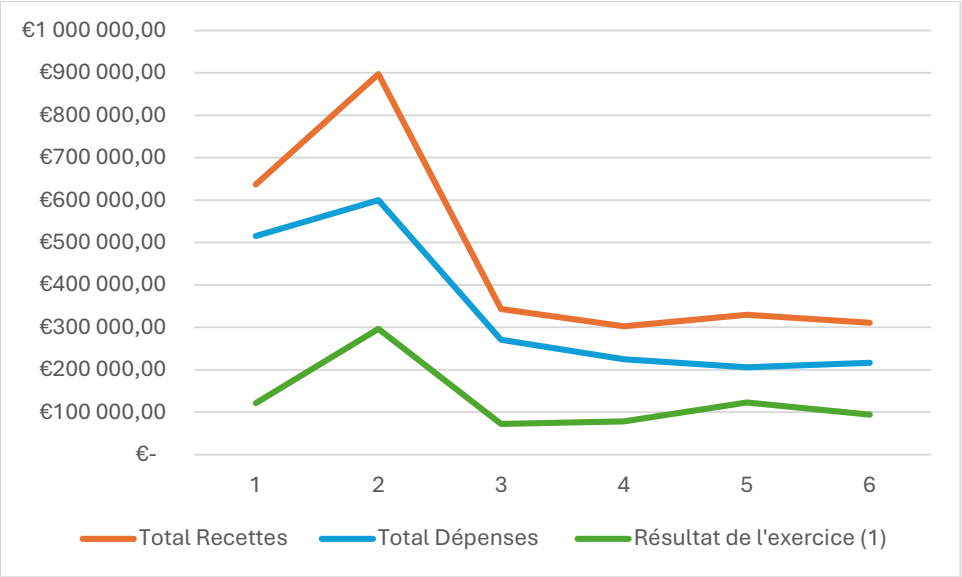
AFFECTATION / REPORTS

2026

Affectation /reports	Report dépenses	Report recettes	Affectation recettes 1068
Fonctionnement (002)		248 876,81	
Investissement (001)		910 489,24	

Données financières du budget annexe de l'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total Recettes	636 355,49 €	897 093,28 €	342 870,23 €	302 736,86 €	329 147,62 €	310 382,48 €
Total Dépenses	515 301,62 €	600 131,80 €	270 470,69 €	224 529,15 €	206 072,41 €	216 379,62 €
Résultat de l'exercice (1)	121 053,87 €	296 961,48 €	72 399,54 €	78 207,71 €	123 075,21 €	94 002,86 €
Résultat reporté (2)	202 646,29 €	123 700,00 €	220 661,64 €	123 061,18 €	31 268,88 €	154 344,09 €
Résultat de clôture (1+2)	323 700,16 €	420 661,48 €	293 061,18 €	201 268,89 €	154 344,09 €	248 346,95 €
Affectation du résultat en investissement en n+1	200 000,00 €	200 000,00 €	170 000,00 €	170 000,00 €		
Solde excédent à reporter en n+1	123 700,16 €	220 661,48 €	123 061,18 €	31 268,89 €	154 344,09 €	248 346,95 €



Section de fonctionnement

Nouveauté dans les dépenses de fonctionnement cette année : il a été approuvé que le ½ poste de l'agent en charge du suivi de l'assainissement soit désormais pris en charge par ce budget. En conséquence, le chapitre 012 — Charges de personnel — a été ajouté pour 2026.

A noter la mise en place de la nouvelle redevance de l'agence de l'eau « la redevance pour performance », cette redevance est appliquée sur la consommation des usagers, la collectivité encaisse la redevance (chapitre 70) et la reverse (chapitre 011- 63). Estimation à 20 000 € pour 2026.

Dans le cadre de notre programme de travaux subventionnés par l'agence de l'eau, la commune encaisse les subventions pour réhabilitation des branchements des particuliers (chapitre 74) et reverse les sommes aux particuliers (chapitre 67). Estimation à 29 000 € pour 2026.

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Prévision 2026
DEPENSES	515 301,62	600 131,80	270 470,69	224 529,16	206 072,41	216 379,62	583 727,00
011 - Charges à caractère général	422 422,42	475 185,67	182 766,17	131 047,52	132 774,22	133 250,28	168 000,00
012- Charges de personnel							21 600,00
023 - Virement à la section d'investissement							270 157,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	66 776,00	65 912,15	65 912,20	64 915,15	62 818,40	60 507,60	60 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	12 564,09	27 079,74	4 123,88	22 582,08	1,07	9 223,17	15 000,00
66 - Charges financières	5 736,25	5 836,88	5 777,90	5 779,65	5 650,72	5 435,19	7 970,00
67 - Charges exceptionnelles	7 802,86	16 817,36	9 490,54	204,76	4 828,00	7 963,38	38 000,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		9 300,00	2 400,00				3 000,00
RECETTES	839 001,78	1 020 793,44	563 531,87	425 798,04	360 416,50	464 726,57	583 727,00
002 - Résultat d'exploitation reporté	202 646,29	123 700,16	220 661,64	123 061,18	31 268,88	154 344,09	248 876,81
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	10 622,15	5 180,30	5 180,31	848,43	848,43	848,43	850,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation service	610 042,21	594 853,06	266 124,81	300 308,02	314 286,99	285 668,46	305 000,19
74 - Subventions d'exploitation	14 604,00	18 291,50	8 801,30		4 828,00	5 939,02	29 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	694,83	731,29	5 309,01	1,65	6 986,56	13 327,36	
77 - Produits exceptionnels	392,30	278 037,13	57 454,80	833,76	447,64	1 192,38	
78 - Reprises sur amortissements et provisions				745,00	1 750,00	3 406,83	

Section d'investissement

La Ville de Ruffec poursuivra sur les exercices 2026 et 2027 son programme de travaux en matière d'assainissement collectif.

Opération/Chap	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	RAR 2025	Prévision 2026	Total prévision 2026
DEPENSES	70 411,84	718 468,70	417 770,23	413 890,91	95 550,56	1 627 612,24	870 000,00	1 290 304,00	2 160 304,00
Total hors opération	15 644,16	9 814,13	9 921,76	5 702,26	5 819,61	20 747,78		7 850,00	7 850,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	10 622,15	5 180,30	5 180,31	848,43	848,43	848,43		850,00	850,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 344,37	1 344,37	1 344,38						
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	9 277,78	3 835,93	3 835,93	848,43	848,43	848,43		850,00	850,00
041 - Opérations patrimoniales						14 998,45			
041 - Opérations patrimoniales						14 998,45			
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 022,01	4 633,83	4 741,45	4 853,83	4 971,18	4 900,90		7 000,00	7 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 828,25	2 440,07	2 547,69	2 660,07	2 777,42	2 899,93		3 000,00	3 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 193,76	2 193,76	2 193,76	2 193,76	2 193,76	2 000,97		4 000,00	4 000,00
32 - Hors Programme	18 819,99		9 800,00	80 443,93		203 580,96	1 000,00	490 454,00	491 454,00
49 - Station d'épuration -Bassin Orage	29 292,64			34 547,20	5 080,77				
58 - Chemin des Ormeaux (extension réseau)			104 436,17	16,61					
59 - Refoulement Pontreau			1 450,00	220 374,83	23 616,51				
63 - Rue du docteur Roux -Rue St André	4 845,05								
64 - Réhabilitation réseaux Chemin des Vallées	1 810,00	569 772,32	220 416,47				1 000,00		1 000,00
65 - BV Puy Graffier		29 866,80	20 634,95	9,16					
66 - BD DUPORTAL		109 015,45	51 110,88	43,18					
67 - Prog 23-27 Réseau Rte Aigre -Talujeau-Filière tps pluie				7 320,00	61 021,38	1 399 452,00	868 000,00	732 000,00	1 600 000,00
68 - Boulevard du Nord				65 433,74	12,29				
70 - Raccordement ZI Les Grands Axes						3 831,50		60 000,00	60 000,00

RECETTES	1 078 206,17	1 515 554,28	1 417 183,95	1 404 613,73	1 251 773,91	2 538 101,48	290 669,00	1 869 635,00	2 160 304,00
Total hors opération	953 694,97	1 273 706,48	1 062 997,78	1 234 328,88	1 223 541,22	1 231 729,40			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	686 918,97	1 007 794,33	797 085,58	999 413,72	990 722,82	1 156 223,35		910 489,24	910 489,24
021 - Virement de la section d'exploitation								270 157,00	270 157,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	66 776,00	65 912,15	65 912,20	64 915,15	62 818,40	60 507,60		60 000,00	60 000,00
041 - Opérations patrimoniales						14 998,45			
041 - Opérations patrimoniales						14 998,45			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00	200 000,00	170 000,00	170 000,00				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00	200 000,00	170 000,00	170 000,00				
16 - Emprunts et dettes assimilées				0,01					
16 - Emprunts et dettes assimilées				0,01					
32 - Hors Programme					2 970,00				
49 - Station d'épuration -Bassin Orage					21 393,29				
58 - Chemin des Ormeaux (extension réseau)			64 247,94	331,14					
59 - Refoulement Pontreau				15 477,60	3 869,40	103 967,00			
63 - Rue du docteur Roux -Rue St André	124 511,20					28 074,08			
64 - Réhabilitation réseaux Chemin des Vallées		241 847,80	250 087,02	154 291,54					
65 - BV Puy Graffier			39 851,21	184,57					
67 - Prog 23-27 Réseau Rte Aigre -Talujeau-Filière tps pluie						1 174 331,00	290 669,00	628 988,76	919 657,76

Les **dépenses totales prévues en 2026 s'élèvent à 2 160 304 €**, un niveau élevé qui traduit une année marquée par des **investissements structurants importants** :

- La poursuite du programme de travaux 2020-2027 (732 000 €) :
 - la mise en œuvre d'une filière temps de pluie traitant les eaux unitaires (réduction des rejets dans le milieu naturel)
 - la réhabilitation des réseaux de collecte afin de diminuer les entrées d'eaux claires parasites dans la rue Gambetta et sur le chemin de Périveau.
- Le hors programme :
 - extension de réseau rue du 11 novembre 1918
 - enveloppe travaux imprévus de l'ordre de 372 000 €.
- Raccordement ZI Les Grands Axes (60 000 €)

Un nouveau diagnostic sera réalisé en 2027 afin d'évaluer l'impact des travaux réalisés sur le critère de conformité réseau et station de traitement des eaux usées.

Par ces travaux de grande ampleur, la Ville de Ruffec poursuit ses investissements pour protéger la santé publique, améliorer la salubrité du territoire et renforcer la qualité de l'environnement.

Ces travaux bénéficient du soutien financier du Département de la Charente et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT



Dans l'attente de la finalisation du montage financier du projet de lotissement et des dernières validations des organismes administratifs, la prévision du budget 2026 a été réalisée à hauteur des engagements en cours à savoir la maîtrise d'œuvre et autres frais divers dont la redevance d'archéologie préventive.

	FONCTIONNEMENT	BP 2025	BP2025 + DM	Réalisé 2025	Proposition 2026
Total	Fonctionnement dépenses	40 000,00	179 200,00	58 507,43	232 278,00
Chap.	011 - Charges à caractère général	40 000,00	179 200,00	58 507,43	141 880,00
	6045 - Achats d'études et de prestations de services (GAMA, Héteria, Alios)	40 000,00	179 200,00	58 507,43	110 000,00
	6284 - Redevance pour services rendus (INRAP)				31 880,00
Chap.	023 - Virement à la section d'investissement				
Chap.	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section				
Chap.	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				31 880,00
	608 - Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement				31 880,00
Chap.	65 - Autres charges de gestion courante				10,57
Article	65888 - Autres charges diverses de gestion courante				10,57
Chap.	66 - Autres charges de gestion courante				0,00
Chap.	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section				58 507,43
	71355 - Variation des en-cours de production de biens				58 507,43
Total	Fonctionnement recettes	40 000,00	179 200,00	58 507,43	232 278,00
Chap.	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)				
Chap.	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section				
Chap.	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				31 880,00
Article	791 - Transfert de charges de fonctionnement				31 880,00
Chap.	70 - Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises				
Chap.	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000,00	179 200,00	58 507,43	200 387,43
Article	7133 - Variation des en-cours de production de biens	40 000,00	179 200,00	58 507,43	200 387,43
Article	71355 - Variation des stocks de terrains aménagés				
Chap.	74 - Subventions d'exploitation				
Article	747 - Subventions et participations des collectivités territoriales				
Chap.	75 - Autres produits de gestion courante				10,57
Article	75888 - Autres produits divers				10,57
Chap.	77 - Produits exceptionnels				

	INVESTISSEMENT	BP 2025	BP2025 + DM	Réalisé 2025	Prévision 2026
Total	Investissement dépenses	40 000,00	179 200,00	58 507,43	200 387,43
Chap	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
Chap	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000,00	179 200,00	58 507,43	200 387,43
Article	3354 Etude et prestation de services	40 000,00	179 200,00	58 507,43	200 387,43
Chap	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section				
Chap	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section				
Chap	16 - Emprunts et dettes assimilées				
Total	Investissement recettes	40 000,00	179 200,00	70 208,92	200 387,43
Chap	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				11 701,49
Article	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				11 701,49
Chap	021 - Virement de la section d'exploitation				
Chap	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section				58 507,43
Article	335 Travaux en cours				58 507,43
Chap	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section				
Chap	10 - Dotations, fonds divers et réserves				
Chap	16 - Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	179 200,00	70 208,92	130 178,51
	168742 Avance remboursable	40 000,00	179 200,00	70 208,92	130 178,51